YAMAHA

POWER ASSIST BICYCLES

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE



BOOSTER EASY

X3W-F819D-FO

INDEX 1

INTRODUCTION 5

UTILISATION DE VOS DONNÉES 5
INTRODUCTION 6
Téléchargement de la notice d'utilisation et d'entretien 6
VERSIONS 7
SIGNIFICATION DE « VAE » 7
DESCRIPTIONS DES SYMBOLES 8
REMARQUE POUR LES PARENTS ET LES TUTEURS LÉGAUX 8
DÉCLARATION DEEE 8
Directive 2012/19/UE 8

INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ 9

INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ 9
RÉGLEMENTATIONS LÉGALES 10
Utilisation correcte 11
Utilisation non conforme 11
Tableau type de terrain autorisé 11

DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 12

RETRAIT HORS DE L'EMBALLAGE 12
IDENTIFICATION 12
Plaquette d'identification 12
DIMENSIONS 13
ÉQUIPEMENTS DE BASE 14
IDENTIFICATION DES COMPOSANTS DU VÉHICULE 15
IDENTIFICATION DES COMPOSANTS DU VÉHICULE 16
COMMANDES SUR LE GUIDON 17
COMMANDES SUR LE GUIDON (SEULEMENT ROYAUME-UNI) 18
CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES 19
DESCRIPTION DU VÉHICULE 20
Freins 20
Boîte de vitesses 20
Cadre et fourche 20
Groupes roue 21
Dispositifs électriques 21
Bloc batterie 21

CONTRÔLES ET INSPECTIONS 22

LORS DE LA PREMIÈRE UTILISATION DU VÉHICULE 22
AVANT TOUTE UTILISATION DU VÉHICULE 22
CONTRÔLE DES ROUES ET DES PNEUS 22
Contrôle de la fixation des roues 22
Contrôle de la valve des pneus 22
Contrôle de la pression des pneus 23
Contrôle des roues 23
CONTRÔLE DES PRINCIPAUX COMPOSANTS 24
Contrôle de la selle et de la tige de selle 24
Contrôle du guidon 24
Contrôle des freins 25
Contrôle de la chaîne et de la fixation des manivelles 25
Contrôle du moteur électrique 26
Contrôle des feux 26
Contrôle de la protection du cadre (en option) 26
AUTRES CONTRÔLES 26
COUPLES DE SERRAGE 27

FR

INDEX

MONTAGES ET RÉGLAGES 28

RÉGLAGE DU GUIDON 28
MONTAGE DES PÉDALES 28
RÉGLAGE DE LA SELLE 29
Réglage en hauteur 29
Réglage de la position et de l'inclinaison de la selle 29
RÉGLAGE DES LEVIERS DE FREINS 30
RÉGLAGE DE LA COMMANDE DE BOÎTE DE VITESSES 30
RÉGLAGE DE LA SONNETTE 30
RÉGLAGE DES BOUTONS DE SÉLECTION DU MODE D'UTILISATION 31
RÉGLAGE DES POIGNÉES 31
RÉGLAGE DU PHARE AVANT 32

UTILISATION DU VÉHICULE 33

CONSEILS GÉNÉRAUX 33
UTILISATION DE LA BOÎTE DE VITESSES 34
UTILISATION DES FREINS 35
UTILISATION DU VÉHICULE 36
QUE FAIRE APRÈS UNE CHUTE ÉVENTUELLE 37
COMMENT TRANSPORTER LE VÉHICULE 37
RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE DE LA FOURCHE AVANT 37
REMARQUES SUR L'AUTONOMIE DE LA BATTERIE 38

UTILISATION DES MODES D'ASSISTANCE 39

INTRODUCTION À L'UTILISATION 39
DÉPOSE DU BLOC BATTERIE DE SON SUPPORT 39
RECHARGER LE BLOC BATTERIE 40
Activation du bloc batterie avant l'utilisation. 40
Recharger le bloc batterie 41
Instructions importantes pour la sécurité 42
Environnements de recharge adéquats 43
Brancher l'adaptateur du chargeur de batterie 43
MONTAGE DU BLOC BATTERIE DANS SON LOGEMENT 44
Remarques importantes 45
Informations sur la sécurité 46

AFFICHEUR 48

E-BIKE SYSTEM 48
Les systèmes e-Bike Systems sont conçus pour offrir le niveau optimal d'assistance de puissance. 48
Plusieurs modes d'assistance de puissance sont disponibles. 48
Disponibilité du mode d'assistance automatique. 48
Conditions susceptibles de réduire l'autonomie (distance d'assistance résiduelle) 49
FONCTION DE L'OUTIL ET DES COMMANDES 50
Unité d'affichage 50
Unité d'affichage 51
Allumage « Allumé/Éteint » 51
Affichage et commutation du mode d'assistance 52
Schéma mode d'assistance 53
Indicateur de vitesse 54
Indicateur de la capacité de la batterie 54
Afficheur fonction 54
Phare « Allumé/Éteint » 55
Réglage km/miles 55
Assistance à la poussée 56
Mode de diagnostic 56
Lecture de l'état de charge de l'unité d'affichage 57
CONTRÔLE DE LA CAPACITÉ RÉSIDUELLE DE LA BATTERIE 57
Afficheur indicateur de la capacité résiduelle de la batterie et estimation de la capacité résiduelle de la batterie pour l'unité d'affichage . 58

FR

SOLUTION DES PROBLÈMES 59
e-Bike System 59
Fonction d'assistance à la poussée 62

NETTOYAGE ET ENTRETIEN 63

NETTOYAGE ET ENTRETIEN 63
PROGRAMME D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE 63
Après chaque utilisation du véhicule 63
Après avoir parcouru une distance comprise entre 300 et 500 km 63
Après avoir parcouru 3 000 km 64
Après une utilisation du véhicule sous une pluie intense 64
Entretien de l'unité de transmission 64
NETTOYAGE DU VÉHICULE 65
RANGER LE VÉHICULE 66
Entreposage 66
Entreposage pendant une période prolongée (1 mois ou plus) et utilisation après une longue période d'entreposage 66
INTERVENTIONS D'ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE 67
Démontage et remontage des groupes roue 67
Démontage de la roue avant 67
Montage de la roue avant 68
Démontage de la roue arrière 69
Montage de la roue arrière 70
PNEU DÉGONFLÉ 72
AUTRES INTERVENTIONS 73
HIVERNAGE 73
ÉLIMINATION 74

RECHERCHE DES PANNES 75

RECHERCHE DES PANNES 75
Tableau recherche des pannes 76
Liste des codes d'erreur et de l'opération d'assistance correspondante 79

AVERTISSEMENTS ET SÉCURITÉ 83

CONDUITE DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE 83
Utilisation correcte 83
Utilisation non conforme 83
POUR UNE CONDUITE SÛRE 84
Montée et descente du véhicule. 86
RISQUES RÉSIDUELS 88
Risque d'incendie 88
Risques électriques 88
Risques génériques 88
Risque de brûlures 88
SOIN DU VÉHICULE 89
INSTRUCTIONS CONCERNANT LA BATTERIE 90
Soin et entretien de la batterie et du chargeur de batterie 90
Utilisation de la batterie et du chargeur de batterie 91
QUELLES SONT LES INTERVENTIONS QUE L'OPÉRATEUR PEUT FAIRE EN TOUTE AUTONOMIE SUR LE VÉHICULE 92
PRÉCAUTIONS POUR LE MONTAGE D'ACCESSOIRES OU DE COMPOSANTS COMPORTANT DES MODIFICATIONS 92

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ 93

FR

INDEX

FR

UTILISATION DE VOS DONNÉES

Voici un bref résumé de l'utilisation que fait Yamaha (Yamaha Motor Co. Ltd. et Yamaha Europe N.V.) de vos données. Pour plus de détails, visitez le site de la société Yamaha Europe N.V. et consultez notre note d'information sur la politique de confidentialité

https://www.yamaha-motor.eu/fr/fr/#/

Quelles sont les données que nous collectons ? Et comment collectons-nous vos données ?

Ce vélo collecte trois types de données via le contrôleur intégré de l'unité de transmission :

(1) Numéro d'identification du composant ; (2) données en temps réel indiquant les performances du vélo comme l'état de fonctionnement du moteur/batterie, le kilométrage ; et (3) d'autres données indiquant l'état du vélo comme le code d'erreur moteur/batterie.

Les données collectées sont chargées sur le serveur de la société Yamaha Motor Co., Ltd. en branchant un outil spécial de diagnostic Yamaha au vélo, uniquement lors des contrôles d'entretien ou des procédures d'assistance.

Comment utiliserons-nous vos données ?

Yamaha utilise les données collectées à partir de votre vélo, (1) pour fournir un service d'entretien adéquat, y compris le diagnostic, (2) pour émettre un jugement correct sur la demande de garantie, (3) pour mener des activités de recherche et de développement du vélo, (4) pour fournir et améliorer la qualité des produits, fonctions et services, (5) pour garantir son objectif commercial et (6) pour respecter les exigences légales et réglementaires.

Comment partageons-nous vos données ?

Nous pourrions partager vos données avec : (i) nos sociétés apparentées, affiliées et nos partenaires commerciaux ; (ii) des revendeurs dans notre propre pays ou région et (iii) des sous-traitants dans le secteur nécessaire pour obtenir l'utilisation prévue décrite ci-dessus.

Comment nous contacter

Les sociétés Yamaha Motor Co., Ltd. et Yamaha Motor Europe N.V. sont cotitulaires du traitement des données collectées. Toute demande ou réclamation concernant le traitement de vos données personnelles peut être présentée par écrit à :

Yamaha Motor Europe NV/Marketing numérique et CRM

– PO Box 75033 – 1117 ZN Schiphol – Pays-Bas.

LE SEUL BUT des informations de contact fournies ci-dessus est de RÉPONDRE AUX DEMANDES DE TRAITEMENT DES DONNÉES ET TOUT AUTRE TYPE DE DEMANDES NE SERA PAS PRIS EN CONSIDÉRATION.

Veuillez fournir les informations suivantes pour la gestion correcte de votre demande : (**1) Votre nom ; (2) votre adresse e-mail ; (3) votre pays de résidence , et (4) le numéro d'identification du vélo (composant).**

Nous n'utiliserons les informations personnelles fournies que pour supporter votre demande de traitement des données.

INTRODUCTION

Merci d'avoir choisi un vélo à pédalage assisté Yamaha.
Ce modèle est le résultat de la grande expérience de Yamaha dans la production de véhicules de tourisme et de compétition à l'avant-garde et de grande qualité. Il représente le haut niveau de savoir-faire et de fiabilité qui a fait de Yamaha le leader dans ces secteurs.

Veuillez conserver cette notice pour toute consultation future.

En cas de doutes sur l'utilisation ou l'entretien de n'importe quel produit Yamaha, contacter le revendeur.

FR

Fabricant	**FANTIC MOTOR S.P.A.** Via Tarantelli, 7 31030 Dosson di Casier Treviso - Italy
Importateur (UK)	**YAMAHA MOTOR EUROPE N.V. BRANCH UK** Units A2-A3, Kingswey Business Park, Forsyth Road, Woking, Surrey. Gu21 5SA. United Kingdom
Importateur (sauf UK)	**YAMAHA MOTOR EUROPE N.V.** Koolhovenlaan 101 1119NC Schiphol-Rijk, 1117ZN, Schiphol, the Netherlands

Téléchargement de la notice d'utilisation et d'entretien

Il est possible de télécharger cette notice d'utilisation et d'entretien à l'URL suivante :
https://www.yamaha-motor.eu/fr/fr/services/owner-manual/

Langue originale : Italien.
Langue de traduction : Français

VERSIONS

Zone	Freins	Unité de mesure	Limite de vitesse utilisation Pedelec
EUROPE/autres	avant à gauche et arrière à droite	km	25 km/h (16 mph)
ROYAUME-UNI	avant à droite et arrière à gauche	mi	16 mph (25 km/h)

Toute intervention modifiant le mode de fonctionnement de votre véhicule est passible de poursuite et de sanction conformément à la loi.

Pour utiliser votre véhicule sur route, il faut d'abord vérifier que tous les dispositifs prescrits par le code de la route (feu avant et arrière, avertisseur sonore, etc.) sont correctement installés et qu'ils fonctionnent parfaitement.

SIGNIFICATION DE « VAE »

Le sigle **VAE** dérive des initiales de **V**élo à **A**ssistance **É**lectrique qui est la description en français de ce qui est communément appelé en anglais Electrical Power Assisted Cycle.
Pour pouvoir être classé sous le sigle VAE, un vélo électrique doit respecter les dispositions prévues par la directive européenne **EN 15194** et par la Directive Machines **2006/42/CE**.

Le respect des directives et le maintien des exigences indispensables permettent d'utiliser le vélo dans le respect des réglementations valables pour les vélos traditionnels (non électriques) et, donc, aussi sur les pistes cyclables, sans que le port du casque, l'assurance RC et la plaque ne soient obligatoires.

En bref, pour être classé VAE, le vélo électrique doit respecter ce qui suit :
- Moteur auxiliaire électrique ayant une puissance nominale continue maximale de 0,25 kW ;
- Interruption de la propulsion assistée électriquement lorsque le cycliste cesse de pédaler ;
- Réduction progressive de l'assistance du moteur électrique au fur et à mesure que la vitesse augmente et annulation totale lorsque la vitesse maximale de 25 km/h est dépassée.

Toute intervention modifiant le mode de fonctionnement du véhicule VAE est passible de poursuite et de sanction conformément à la loi.

Pour pouvoir utiliser le VAE sur route, il faut d'abord faire installer par un opérateur qualifié tous les dispositifs en option prescrits par le code de la route (phare avant et arrière, avertisseur sonore, etc.).

Le niveau de pression acoustique pondéré-A des émissions à l'oreille du conducteur est inférieur à 70 dB(A).

Dans certains pays, il pourrait s'avérer nécessaire de vérifier si les caractéristiques du vélo correspondent aux prescriptions de normes locales spécifiques. Vérifier ces exigences avant d'utiliser le vélo.

INTRODUCTION

DESCRIPTIONS DES SYMBOLES

L'ensemble de la notice contient des symboles ayant pour fonction d'attirer l'attention sur certains points particulièrement importants. Leur signification est la suivante :

DANGER : ce symbole indique un danger potentiel de chute susceptible de provoquer des lésions et des dommages personnels (à soi-même ou à des tiers).

ATTENTION : Ce symbole indique que le comportement incorrect est susceptible d'entraîner des dommages aux choses ou à l'environnement.

REMARQUE : Ce symbole indique d'importantes informations aidant à obtenir le meilleur rendement du vélo.

RESPECTER LE COUPLE DE SERRAGE PRESCRIT : en présence de ce symbole, il faut respecter le couple de serrage correct afin de garantir la sécurité pendant l'utilisation du vélo. Ceci n'est possible qu'en utilisant une clé dynamométrique. Si l'on ne possède pas cet outil, il est conseillé de confier l'intervention à du personnel qualifié. Les composants installés avec un couple incorrect risquent de se casser ou de se détacher et de provoquer ainsi des chutes sérieuses. La liste des couples de serrage corrects figure dans cette notice.

FR

REMARQUE POUR LES PARENTS ET LES TUTEURS LÉGAUX

Un parent, ou un tuteur légal, est responsable des actions et de la sécurité du mineur ainsi que des conditions de sécurité du véhicule.
Ces véhicules NE sont PAS prévus pour être utilisés par des enfants de moins de 14 ans. Le conducteur doit respecter les conditions et les normes légales pour pouvoir l'utiliser. Il faut aussi s'assurer que celui-ci ait appris à utiliser le véhicule d'une façon sûre et responsable. La meilleure façon de le vérifier consiste à utiliser le véhicule dans l'environnement où il est destiné à être utilisé.

DÉCLARATION DEEE



Directive 2012/19/UE

La marque figurant sur le produit et sur sa documentation indique que le produit ne doit pas être éliminé avec d'autres déchets domestiques à la fin de son cycle de vie utile.
Pour éviter tout dommage à l'environnement ou à la santé causé par l'élimination inadéquate des déchets, nous invitons l'utilisateur à séparer ce produit des autres types de déchets et à le recycler de façon responsable pour favoriser la réutilisation durable des ressources matérielles.
Les utilisateurs privés sont invités à contacter le revendeur auquel ils ont acheté le produit ou le bureau local préposé au sujet de toutes les informations concernant le tri sélectif et le recyclage de ce type de produit.
Les utilisateurs entreprises sont invités à contacter leur fournisseur et à vérifier les termes et les conditions du contrat d'achat.
Ce produit ne doit pas être éliminé avec d'autres déchets commerciaux.

INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ

⚠ **Le non-respect des avertissements et des instructions figurant dans cette notice risque de provoquer une panne du produit, des accidents, des lésions personnelles ou la mort.**

Cette notice d'utilisation et d'entretien contient toutes les informations nécessaires pour vous familiariser avec votre véhicule, connaître ses principaux composants et leur technologie ainsi que toutes les précautions nécessaires pour l'utiliser correctement et en toute sécurité.

- Lisez attentivement les consignes de sécurité figurant dans cette notice. La connaissance et le respect des consignes protègent contre le risque d'accidents personnels ou impliquant d'autres personnes, des animaux ou des choses et permettent d'utiliser le véhicule en respectant pleinement l'environnement.
- Tout accident pourrait comporter la perte de contrôle du véhicule, provoquer des dommages au véhicule ou à ses composants et, ce qui est encore plus important, exposer l'utilisateur ou n'importe quel passant à un risque de lésions personnelles graves ou de mort.
- Conservez soigneusement cette notice pour toute consultation future ; en cas de passage de propriété du véhicule, veuillez remettre également la notice d'utilisation et d'entretien.
- La documentation (cette notice, la déclaration de conformité CE, la garantie, etc.) fait partie intégrante du véhicule et elle doit être conservée pendant toute sa durée de vie. En cas de vente ou de cession du véhicule, veuillez remettre la documentation au nouvel utilisateur.
- En cas de perte ou de détérioration de cette notice, demandez-en une nouvelle copie au revendeur.
- Au moment du retrait du véhicule, assurez-vous que votre revendeur de confiance ait entièrement rempli le certificat de livraison. Assurez-vous d'avoir reçu tous les documents indiqués dans le certificat de livraison. Adressez-vous à votre revendeur en cas d'omissions ou d'oublis. N'utilisez le véhicule qu'après avoir reçu et lu attentivement toute la documentation.
- Assurez-vous de lire et de suivre toutes les instructions et les avertissements fournis avec le véhicule électrique et tout son équipement.

ⓘ **En cas de questions concernant le soin, l'entretien ou l'utilisation du produit, contacter un revendeur Yamaha.**

ⓘ **Yamaha se réserve le droit de modifier la présente documentation de toutes les façons considérées opportunes, pour des motifs techniques ou commerciaux, à tout moment et sans aucun préavis.**

ⓘ **Cette notice d'utilisation et d'entretien contient toutes les informations nécessaires pour comprendre le fonctionnement du vélo électrique, pour connaître ses principaux composants et la technologie associée et pour apprendre à l'utiliser d'une façon correcte et sûre.**

- Ne modifiez en aucun cas les composants du vélo, y compris le bloc batteries (si prévu).
- Les composants des produits Yamaha sont conçus comme un seul système intégré. Pour éviter tout compromis en termes de sécurité, de performances, de durée et de fonctionnalité et pour ne pas annuler la garantie, ne remplacer aucun composant (comme la batterie, le chargeur de batterie ou les câbles électriques) par des composants produits par d'autres entreprises. Utiliser exclusivement des pièces de rechange d'origine.
- Ne pas ouvrir ou essayer de réparer par soi-même la batterie, le chargeur de batterie, les câbles électriques ou l'unité d'actionnement. Ces composants ne doivent être réparés que par des experts qualifiés et uniquement avec des pièces de rechange d'origine. Par ailleurs l'ouverture non autorisée de n'importe quelle unité de l'équipement annule tout droit à la garantie.
- N'utilisez jamais un véhicule si vous ne connaissez pas tout son historique d'utilisation et d'entretien. Il est possible que l'utilisateur précédent ait utilisé le véhicule d'une façon erronée/impropre et l'ait ainsi rendu dangereux à conduire.

INFORMATIONS SUR LA SÉCURITÉ

RÉGLEMENTATIONS LÉGALES

Consultez le tableau « Tableau type de terrain autorisé » pour vérifier si votre véhicule peut être utilisé sur le type de route en question (parce qu'il n'est pas doté de tous les équipements prescrits par les réglementations). Pour l'ajout de tous les équipements nécessaires, adressez-vous à votre revendeur de confiance, qui se fera un plaisir de vous aider.

Utilisez le véhicule conformément à son utilisation prévue.

Cette notice fournit des indications et des instructions sur l'utilisation du véhicule qui viennent s'ajouter, mais ne remplacent pas les NORMES, PRESCRIPTIONS, DÉCRETS OU LOIS de caractère général ou spécifique en vigueur dans le lieu d'utilisation.

FR

Tous les usagers de la route sont tenus de respecter les normes de circulation en vigueur dans leur pays. En Italie et en Allemagne, par exemple, pour conduire un VAE, aucune autorisation des autorités ni aucun permis de conduire ne sont nécessaires. Il n'est possible de circuler avec le VAE sur les routes et les voies publiques qu'en ajoutant les équipements prescrits par la loi dans son propre pays (s'ils ne sont pas présents sur le vélo). Tant en Italie qu'en Allemagne, ces exigences sont réglementées dans les normes pour l'admission des véhicules à la circulation routière.

Si le véhicule en question n'est pas conforme pour l'utilisation sur route, parce qu'il n'est pas doté de tous les équipements prescrits par les réglementations, il faut le configurer dans le respect des normes. Pour l'ajout de tous les équipements, s'adresser à son revendeur de confiance, qui se fera un plaisir d'aider.

En Italie, les réglementations relatives à l'utilisation des véhicules à pédalage assisté n'imposent pas de limites d'âge, mais il faut cependant que le conducteur :
- soit en mesure de conduire le véhicule, c'est-à-dire qu'il possède les connaissances de base concernant l'utilisation d'un véhicule et qu'il ait le sens de l'équilibre nécessaire pour conduire et contrôler un VAE ;
- soit en mesure, à l'arrêt, de monter et de descendre du véhicule en toute sécurité, notamment en cas d'utilisation de selles ergonomiques si le conducteur, assis, ne parvient pas à toucher le sol avec les pieds ;
- ait une taille physique adaptée aux caractéristiques du véhicule et ne dépasse pas la charge maximale autorisée.

Le véhicule permet d'atteindre des vitesses élevées pendant des durées prolongées. Le conducteur doit s'assurer d'avoir la résistance nécessaire pour contrôler le véhicule en toute sécurité pendant au moins deux heures.

Le véhicule ne permet pas de compenser des handicaps ou un manque de forme physique.

Utilisation correcte

Le véhicule, faisant l'objet de cette notice, est apte à être utilisé sur route et/ou en tout-terrain selon les indications figurant dans le tableau « Tableau type de terrain autorisé ».

L'utilisation du véhicule à d'autres fins que celle prévue risque de donner lieu à des situations de conduite dangereuse, à des chutes et des accidents. Des courts-circuits peuvent également se produire à l'intérieur du bloc batterie, ce qui comporte un risque d'incendie.

TOUJOURS utiliser le véhicule comme décrit dans la notice d'utilisation et dans la documentation complémentaire éventuelle.

Utilisation non conforme

Lire ce qui figure au paragraphe « Utilisation correcte » de la notice des consignes de sécurité.

L'utilisateur ne peut effectuer que les opérations décrites dans cette notice.

Il est strictement interdit à l'utilisateur de brancher et d'utiliser des appareils de diagnostic et de programmation sur toutes les unités électroniques du véhicule (batterie, tableau de bord, etc.).

TOUJOURS utiliser le vélo comme décrit dans cette notice d'utilisation et dans la documentation complémentaire éventuelle.

Tableau type de terrain autorisé

Itinéraire	Type de terrain	Booster Easy
Route publique	Asphaltée	√
Route non publique		√
Sentier public	Sable, gravier, terre, etc.	√
Sentier non public		√
Tout-terrain		X
Sentier de randonnée dallé	Terrain simple avec des pentes légères ou moyennes, relativement plat	√
Sentier de randonnée non dallé	Terrain avec des racines, marches, saillies, etc.	X
Bike park	Chemin de terre avec sauts sur des pistes spécialement configurées	X
Downhill	Descentes très raides avec des pistes spécialement configurées	X
Freeriding	Utilisation sportive et artistique, descente rapide sur terrain libre	X

√ - Type de terrain autorisé.
X - Type de terrain non autorisé.

DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

RETRAIT HORS DE L'EMBALLAGE

Le véhicule est expédié emballé et protégé par du film à bulles afin de préserver son bon état mécanique et esthétique. Retirer l'emballage avec attention et l'éliminer conformément aux réglementations locales en vigueur.

Les éléments de l'emballage (sachets en plastique, polystyrène expansé, bandelettes de cerclage, etc.) ne doivent pas être laissés à la portée des enfants parce qu'il s'agit de sources potentielles de danger.

FR



IDENTIFICATION

Plaquette d'identification

Chaque véhicule est muni d'une plaquette « A » d'identification située dans la partie inférieure du cadre. Pour toute demande d'assistance ou pour commander des pièces de rechange, communiquer le numéro de série figurant sur la plaquette.

DIMENSIONS

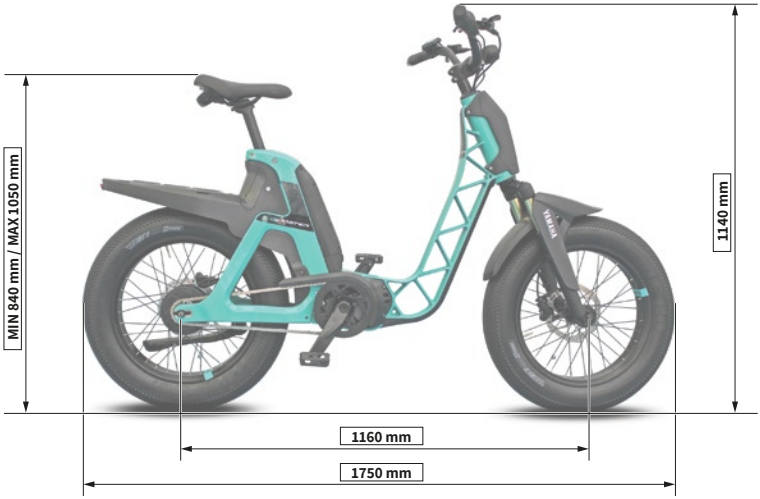

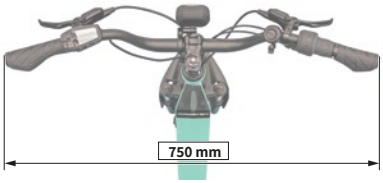

DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ÉQUIPEMENTS DE BASE

FR

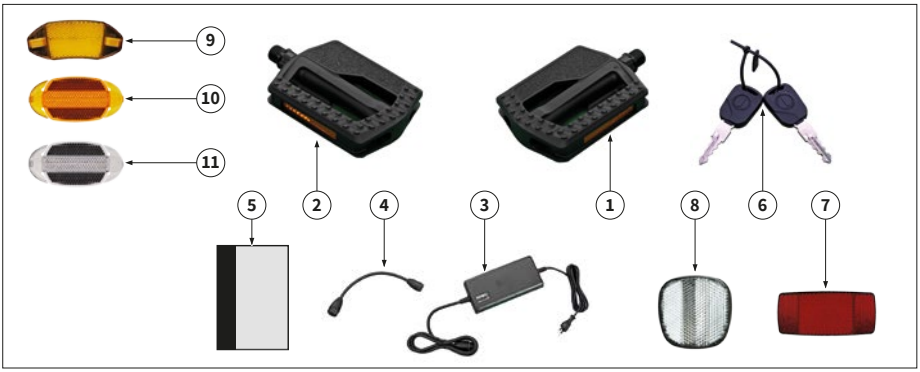

Après avoir retiré le vélo de l'emballage, il faut vérifier que les composants suivants sont bien présents :

1. Pédale droite
2. Pédale gauche
3. Chargeur de batteries
4. Adaptateur chargeur de batterie
5. Notice « Utilisation et entretien »
6. Deux paires de clés de décrochage de la batterie
7. Catadioptre arrière
8. Catadioptre avant
9. Catadioptres de roues (Italie, Allemagne, Pays-Bas, Luxembourg, Suisse, Liechtenstein, Espagne, Belgique)
10. Catadioptres de roues (France)
11. Catadioptres de roues (Royaume-Uni)

DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

IDENTIFICATION DES COMPOSANTS DU VÉHICULE

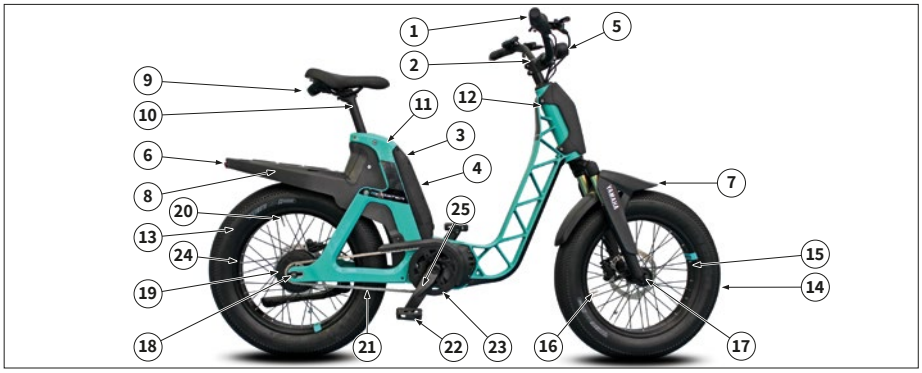

1. Poignée droite
2. Guidon
3. Bloc batterie rechargeable ions-lithium
4. Voyant batterie
5. Phare avant
6. Phare arrière
7. Garde-boue avant
8. Porte-bagages arrière
9. Selle
10. Tige de selle
11. Support bloc batterie
12. Tube de direction
13. Pneu arrière
14. Pneu avant
15. Jante avant
16. Valve de pneu avant
17. Moyeu de roue avant
18. Moyeu de roue arrière
19. Groupe boîte de vitesses
20. Valve de pneu arrière
21. Chaîne
22. Pédale droite
23. Couronne
24. Jante arrière
25. Pédalier droit

FR

DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

IDENTIFICATION DES COMPOSANTS DU VÉHICULE

FR

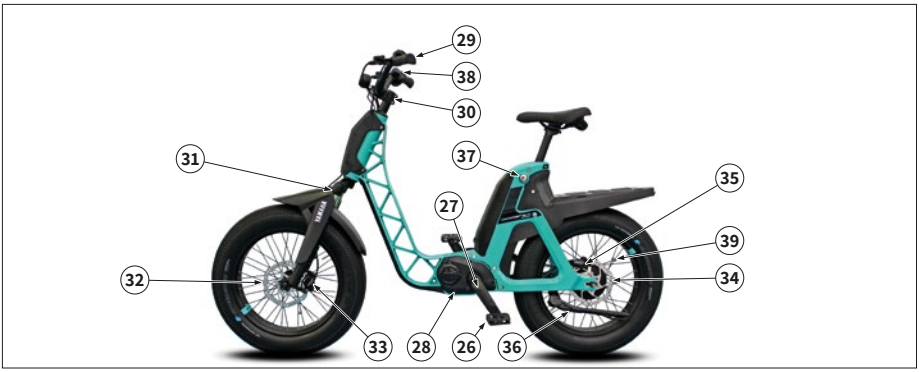

26. Pédale gauche
27. Pédalier gauche
28. Moteur
29. Poignée gauche
30. Fixation du guidon
31. Fourche
32. Disque de frein avant
33. Étrier de frein avant
34. Disque de frein arrière
35. Étrier de frein arrière
36. Béquille
37. Serrure batterie
38. Sonnette
39. Capteur de vitesse

COMMANDES SUR LE GUIDON

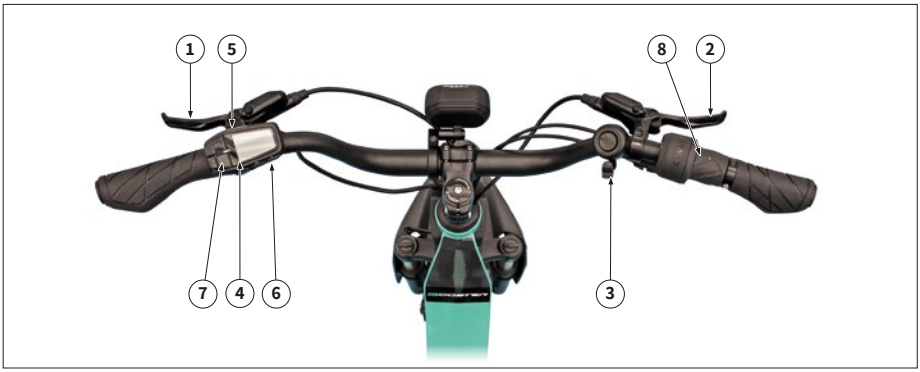

1. Levier de frein avant
2. Levier de frein arrière
3. Sonnette
4. Appareil de contrôle - afficheur
5. Prise USB
6. Bouton d'allumage
7. Boutons de sélection du mode d'utilisation
8. Commande de boîte de vitesses

DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

COMMANDES SUR LE GUIDON (SEULEMENT ROYAUME-UNI)

FR

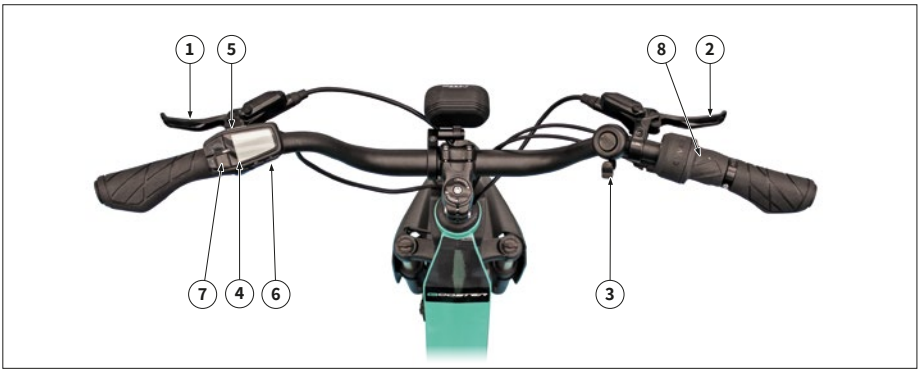

1. Levier de frein arrière
2. Levier de frein avant
3. Sonnette
4. Appareil de contrôle - afficheur
5. Prise USB
6. Bouton d'allumage
7. Boutons de sélection du mode d'utilisation
8. Commande de boîte de vitesses

DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Composant	Booster Easy
E-Bike	Poids 35 kg
Moteur	PWseries S2
Batterie	Batterie ions-lithium modèle FTC-004-35SD 36 Volts 17,5 Ah (630 Wh)
Chargeur de batteries	Type PASC9 Tension d'entrée CA 220 – 240 V/50-60 Hz Tension/courant de sortie max. CC 42 V/4,0 A
Afficheur	Afficheur A Yamaha Multifonction LCD
Châssis	Aluminium
Fourche	Zoom CH-879AMS-20"
Boîte de vitesses	Enviolo Trekking
Manivelles	150 mm
Pignon	16D
Couronne avant	38D
Chaîne	KMC 1v Z1eHX Narrow (3/32")
Système de freinage	Promax DSK-925
Disque avant	180 mm
Disque arrière	180 mm
Pneus	Vee Tire Speedster 20x4.00
Roue avant	20" FAT
Roue arrière	20" FAT
Guidon	740 mm
Fixation du guidon	Promax 40 mm
Série direction	FSA intégrée NO.69 / SRS-HBS-190-1 (1-1/8", 36° / 45° ACB)
Pédales	VP Components VPE-889P
Tige de selle	Promax 350 mm
Selle	Selle Royal Orbis Unitech
Poignées	Switch 92-130
Temp. de fonctionnement	0 à 45 °C
Porte-bagages	Poids maximum admis : 25 kg
Charge maximale admise (conducteur plus bagage)	125 kg

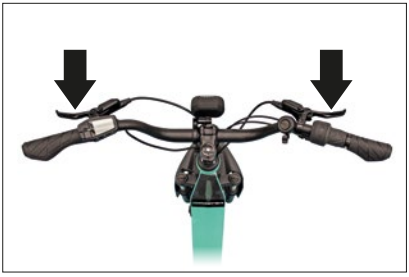

DESCRIPTION DU VÉHICULE

Freins

Le vélo est équipé de deux freins à disque indépendants. Le levier de gauche actionne le frein de la roue avant (arrière uniquement pour le Royaume-Uni), alors que le levier de droite actionne le frein de la roue arrière (avant uniquement pour le Royaume-Uni).

FR

Conduire très prudemment tant que le système de freinage n'est pas rodé.

Soumettre les freins à un rodage ; la règle générale est la suivante : environ 30 freinages brefs jusqu'à l'arrêt en partant d'une vitesse moyenne (environ 25 km/h).

Une fois le système de freinage rodé, la force de freinage disponible sera beaucoup plus élevée.

Un actionnement trop énergique des leviers de frein peut provoquer le blocage des roues et, donc, un risque de chute.



Boîte de vitesses

Le vélo est équipé d'une boîte de vitesses insérée à l'intérieur du moyeu de la roue arrière. La boîte de vitesses à disposition est une boîte de vitesses à variation continue des rapports. La boîte de vitesses offre le rapport optimal pour chaque vitesse et aide à surmonter plus facilement les côtes.

Ne pas effectuer de changement de rapport avec le moteur en traction, mais alléger la pression sur les pédales avant de changer de rapport, autrement la chaîne risquerait de se casser.



Cadre et fourche

Le vélo est doté d'un cadre avec fourche avant amortie.

DESCRIPTION ET CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



Groupes roue

Les groupes roue sont définis « roue avant » et « roue arrière ».
Les groupes sont composés de :
- Moyeu
- Boîte de vitesses (dans le moyeu arrière)
- Disque de frein
- Rayons
- Jante
- Pneu
- Chambre à air avec valve
- Garde-boue avant
- Porte-bagages arrière

FR



Dispositifs électriques

Le vélo est équipé d'un instrument de commande du pédalage assisté.
Les composants du système électrique de pédalage assisté et leur utilisation sont décrits au chapitre « AFFICHEUR ».



Bloc batterie

Le bloc batterie doit être fixé au cadre. Pour des raisons de sécurité, le bloc batterie peut être bloqué au support en utilisant une des clés fournies de série. Le bloc batterie est fourni avec son chargeur et les câbles nécessaires pour la recharge.

	N'exposez pas la batterie à la chaleur et aux flammes nues
	Ne pas modifier ou démonter la batterie
	Lire le manuel du propriétaire
	Ne jetez pas la batterie dans la mer

Se familiariser avec les pictogrammes suivants et lire le texte d'explication, puis contrôler le pictogramme correspondant au modèle en question.

CONTRÔLES ET INSPECTIONS

LORS DE LA PREMIÈRE UTILISATION DU VÉHICULE

Avant d'utiliser votre véhicule, lisez attentivement cette notice.

Le véhicule est livré pré-assemblé au revendeur. Certains composants importants pour la sécurité ne sont pas complètement montés, votre revendeur doit effectuer le montage final du véhicule et garantir ainsi sa sécurité.

- Assurez-vous que le revendeur a entièrement rempli le formulaire d'essai et d'inspection avant la livraison (voir les consignes de sécurité dans cette notice).
- N'utilisez le véhicule que dans une position assise adaptée à vous-même.
- Régler la position et la hauteur de la selle (consulter le chapitre « RÉGLAGE DE LA SELLE »).
- Demander les instructions concernant les dispositifs techniques du vélo au revendeur.
- Recharger complètement le bloc batterie (consulter le chapitre « UTILISATION DES MODES D'ASSISTANCE »).

FR

AVANT TOUTE UTILISATION DU VÉHICULE

Un véhicule qui n'est pas sûr risque de provoquer des conditions de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.

- Avant toute sortie, contrôlez que le véhicule est en mesure de fonctionner en toute sécurité. Tenez compte également de la possibilité que le véhicule soit tombé au sol ou qu'il ait été manipulé par des étrangers lorsqu'il est resté sans surveillance.
- Lisez les informations fournies dans la section concernant les consignes de sécurité de cette notice.

Contrôler visuellement qu'il n'y ait aucune incision, rupture, fissure profonde et autres dommages mécaniques sur une partie quelconque du véhicule. Si l'inspection révèle la présence de défauts, s'adresser au revendeur.

CONTRÔLE DES ROUES ET DES PNEUS

Les profondeurs des bandes de roulement ne doivent jamais être inférieures à 1 mm (0.03 in) ou inférieures à ce que prescrit la législation en vigueur dans le pays où est utilisé le véhicule.

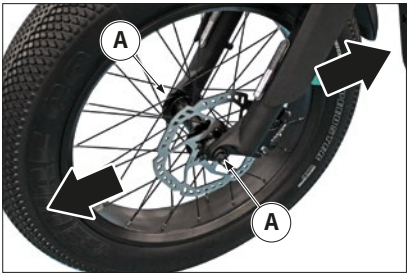

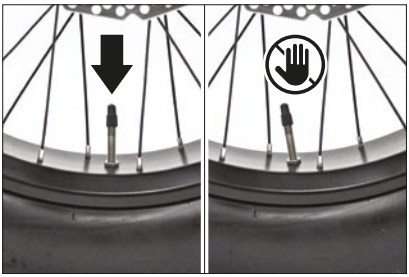

Contrôle de la fixation des roues

En opérant d'abord sur une roue et puis sur l'autre, secouer avec force le groupe roue transversalement au sens de marche ; le mécanisme de blocage du groupe roue ne doit pas bouger. Les deux écrous « A » doivent être serrés. Il ne faut entendre aucun grincement ni crissement.

Contrôle de la valve des pneus

À cause des sollicitations et d'une pression insuffisante des pneus, le pneu et la chambre à air risquent de se déplacer sur la jante et d'entraîner une position oblique des valves. Dans ce cas, la base de la valve peut se déchirer pendant la marche et causer ainsi une perte soudaine de pression du pneu.

- Contrôler la position de la valve : la valve doit être orientée vers le centre de la roue.
- Si nécessaire, dégonfler le pneu, desserrer l'écrou de la valve (si présent) et essayer de corriger la position de la valve.
- Visser l'écrou de la valve (si présent) et gonfler le pneu.

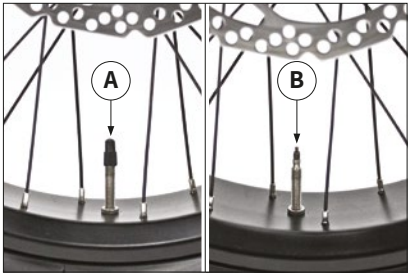

Contrôle de la pression des pneus

À cause d'une pression insuffisante des pneus :
- Le pneu et la chambre à air risquent de se déplacer sur la jante et d'entraîner une position oblique des valves. Dans ce cas, la base de la valve peut se déchirer pendant la marche et causer ainsi une perte soudaine de pression du pneu.
- Lors d'un virage, le pneu risque de se détacher de la jante.
- La fréquence des pannes augmente.

Plus le poids corporel et la charge sont élevés, plus la pression du pneu doit être élevée. Les valeurs de référence sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Ne pas oublier que les valeurs figurant dans le tableau sont purement indicatives. En cas de doute, s'adresser à un revendeur ou à un vendeur de pneus. Respectez toujours la pression indiquée sur le pneu.

FR

Booster Easy	
Utilisation	Pression des pneus (avant/arrière)
Routière	140 kPa (1,4 kgf/cm^2, 20,3 psi)

- Dévisser le capuchon de protection « A ».
- Contrôler la pression avec un manomètre ou avec une pompe munie de manomètre.
- Si nécessaire, gonfler le pneu ou le dégonfler en appuyant sur la valve interne « B ».
- Visser le capuchon de protection « A ».

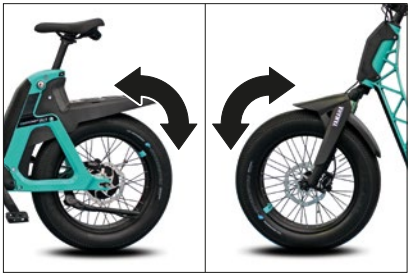

Contrôle des roues

Soulever la roue avant et la faire tourner manuellement. La jante et le pneu doivent tourner de façon parfaitement circulaire. Aucune excentricité et aucun gauchissement ne sont admis.
Opérer de la même façon pour le contrôle de la roue arrière.
Contrôler qu'il n'y a pas de corps étrangers (par exemple : brindilles, résidus de tissu, etc.) sur les groupes roue. Le cas échéant, les retirer.

Vérifier que les groupes roue n'ont pas été endommagés par des corps étrangers.
Si des réflecteurs de jante sont montés, contrôler qu'ils sont solidement fixés ; s'ils sont desserrés, les retirer.



CONTRÔLE DES PRINCIPAUX COMPOSANTS

Contrôle de la selle et de la tige de selle

Si la tige de selle s'est pas insérée suffisamment en profondeur, elle risque de se détacher du cadre lors de la marche et de provoquer des conditions de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.

FR

S'assurer que la tige de selle est insérée à la bonne profondeur (consulter le chapitre « RÉGLAGE DE LA SELLE »).
En forçant avec les mains, essayer de faire tourner la selle (suivant version) et la tige à l'intérieur du cadre.

Elles ne doivent pas bouger. Si elles bougent, les fixer correctement.

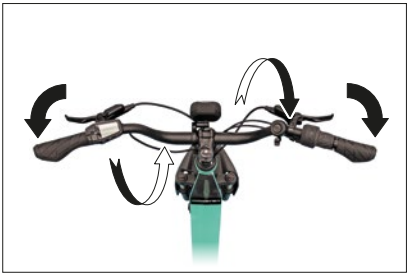

Contrôle du guidon

Si le guidon et la fixation du guidon ne sont pas montés correctement ou s'ils sont endommagés, ils risquent de provoquer des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.
En présence de défauts sur ces pièces ou de doutes à ce sujet, ne pas utiliser le vélo et s'adresser à un revendeur ou à un technicien qualifié.

Inspecter visuellement le guidon et sa fixation ; la fixation doit être parallèle à la jante de la roue avant et le guidon doit être placé perpendiculairement. Bloquer la roue avant entre les jambes, saisir le guidon à ses deux extrémités et en forçant avec les mains, essayer de faire tourner le guidon dans les deux sens.

Toujours en forçant avec les mains, essayer de faire tourner le guidon à l'intérieur de la fixation.
Toujours sur le guidon, vérifier la fixation du levier de la boîte de vitesses, des leviers de frein et des poignées. Avec la main, chercher les leviers (un à la fois).

Maintenir le frein avant tiré et avec des mouvements brefs et brusques, déplacer le vélo vers l'avant et vers l'arrière, le groupe direction ne doit présenter aucun jeu. Il ne faut entendre aucun grincement ni crissement. En cas de défauts, s'adresser à un revendeur ou à un technicien qualifié.

Aucune pièce ne doit bouger ni se déplacer. Il ne faut entendre aucun grincement ni crissement. Si elles bougent, les fixer correctement.

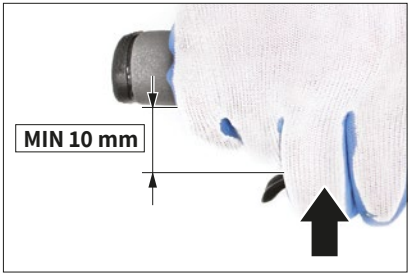

Contrôle des freins

Risque de chutes graves. Des freins défectueux provoquent toujours des conditions de conduite dangereuses, des chutes et des accidents. Un dysfonctionnement des freins peut constituer un danger mortel.

Contrôler très attentivement le système de freinage. En présence de défauts ou en cas de doutes à ce sujet, ne pas utiliser le vélo et s'adresser à un revendeur ou à un technicien qualifié.

À l'arrêt, tirer les deux leviers de frein jusqu'à l'arrêt.
La distance minimale entre le levier du frein et la poignée du guidon doit être d'au moins 10 mm.

Si la distance est inférieure, se rendre à un atelier agréé pour effectuer les contrôles nécessaires afin de rétablir l'état optimal de fonctionnement.

Essayer de faire rouler le vélo vers l'avant/arrière, les deux roues doivent rester bloquées. En forçant avec les mains, tirer l'étrier de frein alternativement dans toutes les directions. L'étrier de frein ne doit pas bouger.

Les disques de frein sales doivent être immédiatement nettoyés. La présence d'huile et/ou de graisse sur les disques de frein peut réduire l'action de freinage et provoquer des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.

À l'arrêt, actionner plusieurs fois le levier de frein et le maintenir tiré. Le point de compression ne doit pas changer.
Contrôler visuellement le système de freinage en commençant par le levier et en continuant par les câbles et les freins. Il ne doit pas y avoir de fuites de fluide hydraulique.
Contrôler que le disque de frein est en bon état. Il ne doit pas présenter d'encoches, de traces de rupture, des rayures profondes et autres dommages mécaniques.
Soulever d'abord la roue avant, puis la roue arrière et les faire tourner manuellement. La rotation du disque de frein doit être propre.

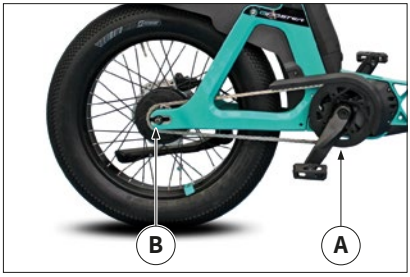

Contrôle de la chaîne et de la fixation des manivelles

En opérant à deux, une personne doit soulever la roue arrière afin qu'elle ne soit plus en contact avec le sol et l'autre personne doit faire tourner la manivelle droite dans le sens des aiguilles d'une montre. Depuis la hauteur, observer l'alignement de la couronne « A » et du pignon « B ».

Aucune excentricité, même la plus minime, n'est admise sur les deux couronnes.

S'assurer qu'il n'y a pas de corps étrangers et les éliminer le cas échéant.
Contrôler que la chaîne est en bon état. La chaîne ne doit présenter en aucun point des dommages causés, par exemple, par des maillons courbés de chaîne, des axes à riveter qui dépassent, etc. ou bien des maillons de la chaîne fixes, bloqués.
Contrôler la fixation de la couronne à la manivelle droite, en vérifiant qu'il n'y a pas de jeu.

CONTRÔLES ET INSPECTIONS

Contrôle du moteur électrique

Un propulseur électrique défectueux ou endommagé peut provoquer un court-circuit, entraînant un risque d'incendie.

Contrôler visuellement que tous les câbles électriques sont en parfait état et correctement installés. N'allumer l'unité de contrôle électrique qu'après avoir terminé tous les autres contrôles. Faire attention aux messages d'erreur qui apparaissent sur l'afficheur.

FR

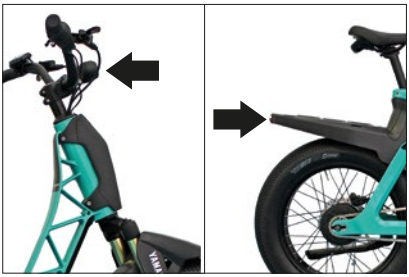

Contrôle des feux

Risque de chutes et d'accidents en cas d'obscurité et/ou de faible visibilité. Le risque de ne pas voir les obstacles ou de ne pas être vu par les autres usagers de la route est élevé.

Vérifier que les fixations du phare avant et du phare arrière sont en bon état.
Vérifier que les phares s'allument correctement.

Contrôle de la protection du cadre (en option)

Vérifier que les accessoires sont fixés adéquatement avant de se mettre en route.

Contrôler que les composants des accessoires ne sont pas endommagés, qu'ils ne bougent pas, qu'ils ne se déplacent pas et qu'ils ne grincent pas : dans le cas contraire, faire impérativement remplacer par un revendeur ou par un technicien qualifié.

Laver les protections du cadre avec de l'eau et du savon neutre en utilisant un chiffon souple.

AUTRES CONTRÔLES

Les composants éventuellement endommagés du véhicule risquent de présenter des arêtes vives susceptibles de provoquer des blessures. Vérifier la présence de dommages éventuels sur tous les composants. Faire réparer ou remplacer immédiatement les pièces endommagées par le revendeur ou par un technicien qualifié.

COUPLES DE SERRAGE

L'information concernant le couple de serrage (Nm) à utiliser est imprimée sur la tête de la vis. Si aucune information spécifique n'a été fournie par le fabricant, se référer aux couples de serrage suivants.

Composant	Filetage	Couple de serrage (Nm)
Pédales	9/16"	30
Vis d'expansion fixation du guidon	M6	5
Vis frontales fixation du guidon	M5	5
Vis latérales fixation du guidon	M7	8
Vis de réglage de la selle	M8	15
Écrous fixation de la tige de selle	M8	25
Vis étriers de frein	M6	8
Vis commande de boîte de vitesses	M4	3
Fixation des leviers de frein	M5	5
Moyeu de roue avant	M10	35
Moyeu de roue arrière	M10	35
Vis manivelles	M15	50
Vis phare avant	M5	5
Vis sonnette	-	1.7
Vis plaque de la béquille latérale	M6	10



RÉGLAGE DU GUIDON

⚠ **Pour éviter d'allonger excessivement les câbles, effectuer le réglage du guidon avant de retirer le véhicule de la base de l'emballage.**

FR

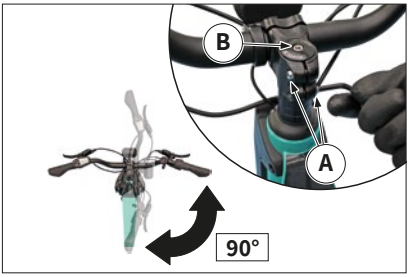

Toujours pour des raisons d'encombrement, le vélo est expédié avec le guidon aligné sur le cadre.
- Utiliser une clé Allen de 6 mm et desserrer la vis « A ».
- Desserrer la vis « B ».
- Tourner le guidon perpendiculairement au cadre.

Serrer les deux vis « A » et la vis « B » au couple de serrage correct (consulter le tableau « COUPLES DE SERRAGE » du chapitre « CONTRÔLES ET INSPECTIONS »).

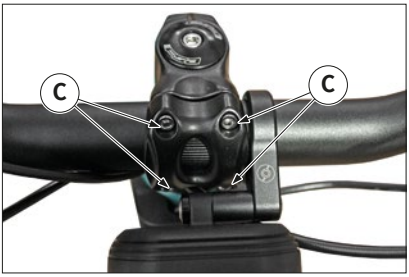

Pour régler la hauteur du guidon :
- Desserrer les vis « C » avec une clé Allen de 4 mm.

Serrer les vis « C » au couple de serrage correct (consulter le tableau « COUPLES DE SERRAGE » du chapitre « CONTRÔLES ET INSPECTIONS »).



MONTAGE DES PÉDALES

Pour des raisons d'encombrement, le vélo est expédié sans les pédales.
Pour monter les deux pédales :
- Retirer le film qui protège les pédales.
- Les pédales diffèrent entre elles et elles sont marquées avec les lettres « R » (droite) et « L » (gauche).
- Visser la pédale droite sur la manivelle droite en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Utiliser une clé fixe de 15 mm pour serrer la pédale (consulter le tableau « COUPLES DE SERRAGE » du chapitre « CONTRÔLES ET INSPECTIONS »).



- Visser la pédale gauche sur la manivelle gauche en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Utiliser une clé fixe de 15 mm pour serrer la pédale (consulter le tableau « COUPLES DE SERRAGE » du chapitre « CONTRÔLES ET INSPECTIONS »).

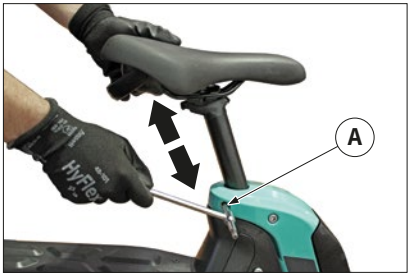

RÉGLAGE DE LA SELLE

Réglage en hauteur

– Desserrer la vis de blocage de la tige de selle.
– Régler la hauteur de la selle en déplaçant la tige de selle dans la position souhaitée.

Ne pas lever la tige de selle au-delà de l'indication figurant sur la tige en question et dans tous les cas, la partie restant à l'intérieur du cadre doit mesurer au moins 10 cm.



– Aligner la pointe de la selle vers la partie avant du véhicule.

Serrer la vis « A » au couple de serrage correct (consulter le tableau « COUPLES DE SERRAGE » du chapitre « CONTRÔLES ET INSPECTIONS »).

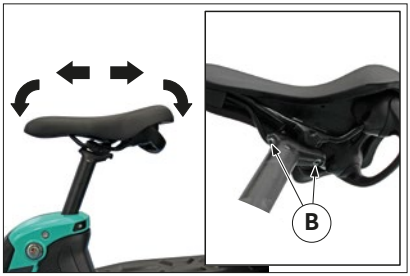

Réglage de la position et de l'inclinaison de la selle

– Desserrer les vis « B » de blocage de la selle.
– Régler l'inclinaison (suivant version) ou la distance par rapport au guidon de la façon souhaitée.

Serrer les vis « B » au couple de serrage correct (consulter le tableau « COUPLES DE SERRAGE » du chapitre « CONTRÔLES ET INSPECTIONS »).

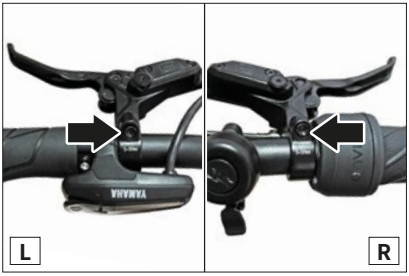

RÉGLAGE DES LEVIERS DE FREINS

Pour régler la position des leviers de frein :

Les opérations décrites sont valables pour les deux leviers de frein.

– Desserrer la vis de blocage du levier.
– Régler l'inclinaison du levier de la façon souhaitée.

Serrer la vis de blocage au couple de serrage correct (consulter le tableau « COUPLES DE SERRAGE » du chapitre « CONTRÔLES ET INSPECTIONS »).

– Régler la position d'ouverture du levier, en agissant sur la vis de réglage.

Les vis de réglage des leviers sont de couleur noire.

– Visser la vis de réglage pour augmenter l'ouverture ou la dévisser pour la diminuer.

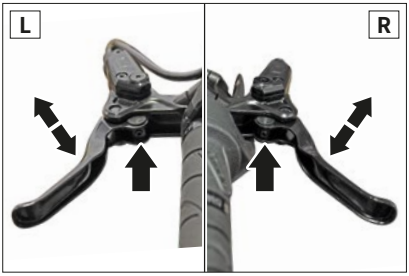

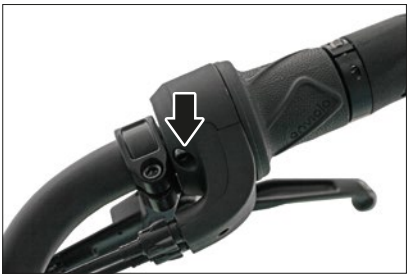

RÉGLAGE DE LA COMMANDE DE BOÎTE DE VITESSES

Pour régler la position de la commande de boîte de vitesses :
– Desserrer la vis de blocage de la commande de boîte de vitesses.
– Régler l'inclinaison du levier de la façon souhaitée.

Serrer la vis de blocage au couple de serrage correct (consulter le tableau « COUPLES DE SERRAGE » du chapitre « CONTRÔLES ET INSPECTIONS »).

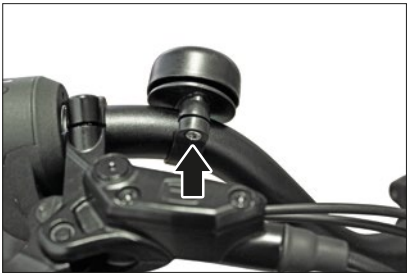

RÉGLAGE DE LA SONNETTE

Pour régler la position de la sonnette :
– Desserrer la vis de blocage de la sonnette.
– Régler l'inclinaison de la sonnette de la façon souhaitée.

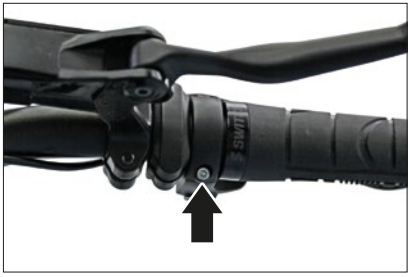

RÉGLAGE DES BOUTONS DE SÉLECTION DU MODE D'UTILISATION

Pour régler la position des boutons de sélection du mode d'utilisation ou du bouton d'allumage :
- Desserrer la vis de blocage du groupe de boutons.
- Régler l'inclinaison du groupe de boutons de la façon souhaitée.

Serrer la vis de blocage au couple de serrage correct (consulter le tableau « COUPLES DE SERRAGE » du chapitre « CONTRÔLES ET INSPECTIONS »).

FR

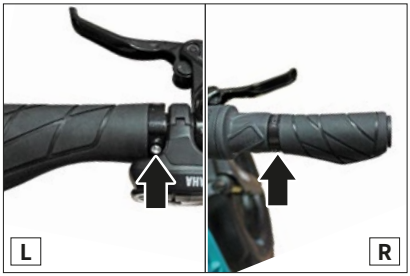

RÉGLAGE DES POIGNÉES

Pour régler la position des poignées :
- Desserrer la vis de blocage de la poignée.
- Régler la position de la poignée en fonction de ses propres exigences.

Serrer la vis de blocage au couple de serrage correct (consulter le tableau « COUPLES DE SERRAGE » du chapitre « CONTRÔLES ET INSPECTIONS »).

RÉGLAGE DU PHARE AVANT

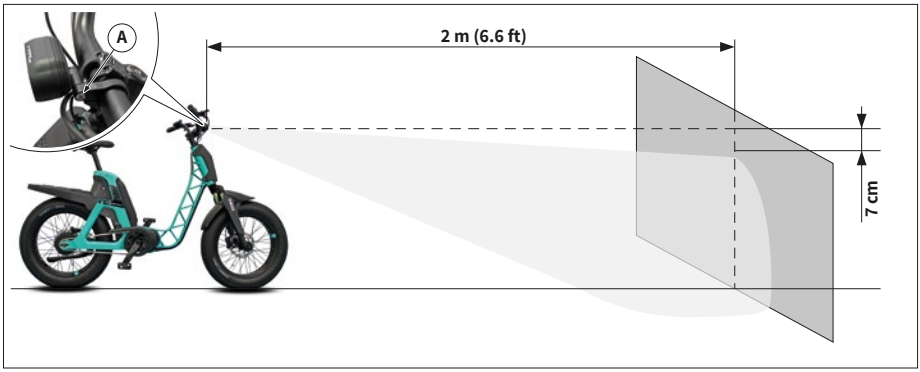

Pour vérifier l'orientation correcte du faisceau lumineux avant, placer le véhicule à une distance de 2 m (6.6 ft) d'un mur vertical, en veillant à ce que le terrain soit plat.

– Allumer le phare avant et s'asseoir sur la selle ;
– Vérifier que le faisceau lumineux projeté sur le mur se trouve 7 cm en dessous de la ligne droite horizontale du projecteur ;
– Pour effectuer le réglage, desserrer la vis « A » et faire prendre manuellement la position souhaitée au faisceau lumineux ;

Serrer la vis « A » au couple de serrage correct (consulter le tableau « COUPLES DE SERRAGE » du chapitre « CONTRÔLES ET INSPECTIONS »).

– Vérifier à nouveau l'orientation correcte du faisceau lumineux.

CONSEILS GÉNÉRAUX

Le véhicule peut être utilisé comme vélo à pédalage assisté.
Avant d'utiliser le mode de pédalage assisté, se familiariser avec l'utilisation du vélo.

Pour régler le niveau d'assistance, consulter le chapitre « UTILISATION DES MODES D'ASSISTANCE ».

Lire attentivement les consignes de sécurité figurant dans la notice.

FR



UTILISATION DE LA BOÎTE DE VITESSES

N'effectuer le changement de rapport qu'après avoir allégé la pression sur les pédales, pour éviter que la traction du moteur ne puisse endommager la chaîne.

Le vélo est équipé d'une boîte de vitesses à variation continue des rapports, installée à l'intérieur du moyeu de roue arrière.



Il est conseillé d'effectuer le changement de rapport pendant que le véhicule roule.

La boîte de vitesses est dotée d'une commande à variation continue sur le guidon :
- En tournant la commande vers l'avant, le rapport est plus court (plus de souplesse).
- En tournant la commande vers l'arrière, le rapport est plus long (plus de vitesse).



Le passage à un rapport plus court comporte une multiplication inférieure. La résistance au pédalage diminue et la vitesse obtenue est inférieure, mais il est possible d'affronter les montées avec plus de facilité.

Pour passer à un rapport plus court :
- Tourner la commande vers le haut.

Pour passer à un rapport plus long :
- Tourner la commande vers le bas.

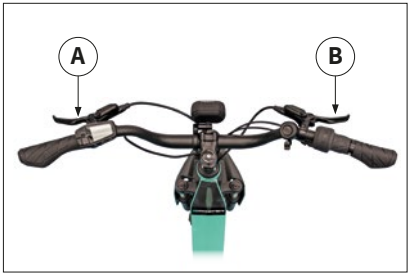

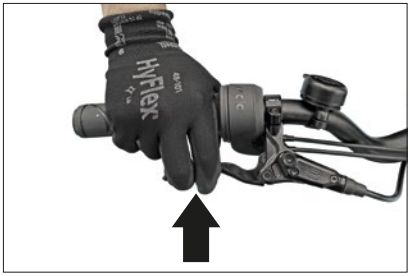

UTILISATION DES FREINS

Pour actionner un frein, tirer sur le levier correspondant en direction du guidon :

- Levier « A » frein avant (arrière uniquement pour le Royaume-Uni).
- Levier « B » frein arrière (avant uniquement pour le Royaume-Uni).

Le meilleur résultat de freinage s'obtient en actionnant simultanément les deux leviers.
(Environ) 65 % de la force de freinage totale s'obtient du frein avant.

FR

Risque de chutes et d'accidents. Un actionnement trop énergique du frein peut provoquer le blocage des roues et causer des glissades ou des renversements. Il est nécessaire de se familiariser avec l'actionnement des freins. Commencer en pédalant lentement et en actionnant les leviers de freins avec modération. Effectuer ces exercices de freinage sur des tronçons plats et sans circulation. Doser les freins et actionner simultanément les deux leviers. Attention lors de l'actionnement du levier de frein avant : la présence de sable, de gravier, etc. pourrait faire patiner la roue avant et provoquer une chute.

Les freins à disque développent pleinement leur action de freinage après une certaine « phase de rodage ». La règle générale est la suivante : Les freins peuvent être considérés comme rodés après environ 30 freinages courts et complets à partir d'une vitesse moyenne (environ 25 km/h). Éviter les longues sorties tant que le système de freinage n'est pas rodé. Une fois le système de freinage rodé, la force de freinage disponible sera beaucoup plus élevée.

Un actionnement trop énergique des leviers de frein peut provoquer le blocage des roues.







FR

UTILISATION DU VÉHICULE

- Toujours tenir solidement la poignée gauche du guidon de la main gauche et la poignée droite du guidon de la main droite.
- Actionner les deux freins.
- Pour avancer, appuyer le pied gauche sur la pédale gauche et le pied droit sur la pédale droite.
- Il est possible de pédaler assis sur la selle ou en dehors, c'est-à-dire en exerçant le mouvement en étant debout sur les pédales.
- Relâcher les deux freins.
- Commencer à pédaler.
- BON AMUSEMENT !

Ne pas garer le véhicule au soleil : le bloc batterie risque de se réchauffer et de déclencher la protection.

Le transport d'enfants, de personnes ou d'animaux n'est pas permis. Il n'est pas possible d'installer un siège enfant ou un panier de transport (ni à l'avant ni à l'arrière).

QUE FAIRE APRÈS UNE CHUTE ÉVENTUELLE

En cas de chute ou d'accident, s'adresser immédiatement à son revendeur de confiance pour faire contrôler le véhicule avant de le réutiliser.

Ne réutiliser le véhicule qu'après qu'il a été adéquatement inspecté et éventuellement réparé par le revendeur. Les composants éventuellement endommagés qui ne sont pas remplacés peuvent causer des situations de conduite dangereuses, des chutes, des accidents et des dommages aux choses.

Lire attentivement les consignes de sécurité figurant dans la notice.

COMMENT TRANSPORTER LE VÉHICULE

Pour transporter correctement le véhicule, il pourrait s'avérer nécessaire de démonter la roue avant et/ou la roue arrière (consulter le chapitre « NETTOYAGE ET ENTRETIEN »).
Les blocs batterie sont soumis aux exigences de la législation en matière de substances dangereuses. Lorsqu'ils sont transportés par des tiers (par ex. par voie aérienne ou par un transporteur), il faut respecter les exigences spéciales concernant l'emballage et les étiquettes. Pour préparer l'article pour son expédition, consulter un expert en substances dangereuses. Le client peut transporter les blocs batterie au moyen de transport routier sans autres exigences.
Ne pas transporter des batteries endommagées.
Couvrir les contacts ouverts avec du ruban adhésif ou les masquer et emballer le bloc batterie de façon qu'il ne puisse pas bouger dans l'emballage. Respecter tous les règlements locaux et nationaux. En cas de questions sur le transport des blocs batterie, consulter un revendeur de vélos.

Pour transporter le véhicule correctement et en toute sécurité, lire les consignes spécifiques à la section « COMMENT TRANSPORTER LE VÉHICULE » du chapitre « AVERTISSEMENTS ET SÉCURITÉ » figurant dans la notice des consignes de sécurité.

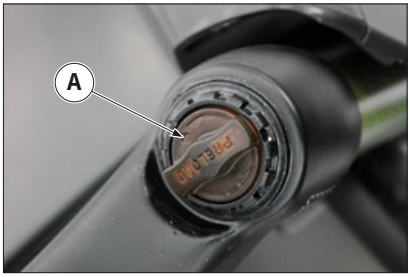

RÉGLAGE DE LA PRÉCHARGE DE LA FOURCHE AVANT

Pour régler la précharge de la fourche avant en fonction du type de parcours et du poids de l'utilisateur, tourner les deux molettes situées sur la couronne de la fourche avant.
Pour augmenter la précharge (fourche plus rigide), tourner la molette « A » dans le sens des aiguilles d'une montre (+). Pour diminuer la précharge (fourche plus souple), tourner la molette « A » dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (-).

Ne pas forcer la rotation du dispositif de réglage dans les deux sens.

REMARQUES SUR L'AUTONOMIE DE LA BATTERIE

L'autonomie peut varier considérablement (de 20 à 150 km) en fonction des conditions d'utilisation et de l'âge de la batterie (en moyenne, après 3-4 ans, l'autonomie se réduit de 40 % environ). Les principaux facteurs ayant des répercussions sur l'autonomie des batteries sont :

Facteurs	Importance	Conséquence sur l'autonomie
Poids du cycliste et de la charge	*	Diminue plus le poids du conducteur et des charges accessoires éventuelles augmente.
Pression des pneus	*	Diminue au fur et à mesure que la pression des pneus diminue.
Type de terrain	**	Diminue considérablement sur la boue, l'herbe fraîche, un terrain irrégulier, augmente sur un terrain régulier.
Montée	***	Diminue plus la pente est prononcée.
Rapport de boîte de vitesses	**	Il diminue si c'est un rapport « dur » qui est utilisé, au contraire, plus le rapport utilisé est « léger » plus il augmente.
Température extérieure	*	Diminue de 15 % environ si la température est inférieure à 0 °C.
Vitesse	***	Diminue de façon exponentielle lorsque la vitesse augmente.
Vent	**	Diminue considérablement lorsque le vent contraire atteint une vitesse supérieure à 15 km/h, variations quasiment nulles à vitesse réduite.
Réglage de l'assistance (avec boîte de vitesses continue)	**	Elle diminue au fur et à mesure que le niveau d'assistance demandé augmente.
Redémarrages après un arrêt	**	Diminue en fonction de la fréquence des « stop&go » parce que l'absorption en phase d'accélération est environ 3 fois plus élevée que l'absorption à vitesse constante.

* = importance réduite
** = importance moyenne
*** = importance élevée

INTRODUCTION À L'UTILISATION

Ce chapitre résume les informations les plus importantes pour une utilisation correcte du mode à pédalage assisté.
Avant de procéder, effectuer l'opération suivante :
– Recharger complètement le bloc batterie (voir « RECHARGER LE BLOC BATTERIE » dans cette section).

Il est possible de recharger la batterie tant lorsque celle-ci est démontée que lorsqu'elle est accrochée à son support sur le véhicule.

– S'assurer que le connecteur est correctement branché à la batterie.



DÉPOSE DU BLOC BATTERIE DE SON SUPPORT

– Détacher le connecteur du bloc batterie.



– Utiliser la clé fournie de série pour ouvrir la serrure du bloc batterie.



– Soulever le bloc batterie jusqu'à ce qu'il soit décroché de son logement et le déposer.
– Placer le bloc batterie sur une surface plate et sèche.

Ne pas mettre le bloc batterie en contact avec de l'eau ou d'autres liquides. Dans un tel cas, ne pas l'utiliser et le faire vérifier par le revendeur.

UTILISATION DES MODES D'ASSISTANCE

RECHARGER LE BLOC BATTERIE

Activation du bloc batterie avant l'utilisation.

Le bloc batterie est fourni partiellement chargé.
En appuyant brièvement sur le bouton de la batterie, il est possible de voir l'état de charge de la batterie grâce à l'allumage des voyants.

FR

Afficheur des témoins indicateur de la capacité de la batterie	Estimation de la capacité résiduelle de la batterie	Situation applicable
	100–76 %	À partir de la charge complète (100 %), les témoins indicateur de la capacité de la batterie s'éteignent, l'un après l'autre.
	75–51 %	
	50–26 %	
	25–11 %	
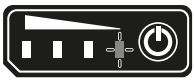 Clignotement lent <intervalle de 0,5 seconde>	10–1 %	La batterie est presque complètement déchargée.
 Clignotement rapide <intervalle de 0,2 seconde>	0 %	La capacité de la batterie a atteint 0 (zéro). Recharger le groupe batterie.

Avant d'utiliser le vélo, recharger complètement le bloc batterie (tous les quatre voyant doivent s'allumer).

Environ 5 secondes après la pression du bouton, les voyants de la batterie s'éteignent, mais une fonction d'extinction de la batterie n'est pas prévue.

Recharger le bloc batterie

Témoin chargeur de batterie	Témoins indicateur de la capacité de la batterie	État actuel	Détails
BATTERY CHARGE YAMAHA On	Les témoins d'alimentation allumés indiquent la quantité de charge atteinte. Un témoin d'alimentation clignotant indique l'avancement en cours. 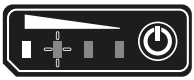 (Exemple : la batterie est rechargée à environ 50–75 %).	Recharge	Durant la recharge, les témoins indicateur de la capacité de la batterie s'allument l'un après l'autre.
BATTERY CHARGE YAMAHA Off	 Éteint	Recharge terminée	À la fin de la recharge, le témoin chargeur de batterie sur le chargeur de batterie et le témoin indicateur de la capacité de la batterie sur le groupe batterie s'éteignent.
	Quatre témoins clignotent simultanément. 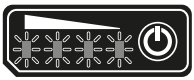	La batterie est en mode attente. * La température à l'intérieur de la batterie est trop élevée ou trop basse.	La recharge reprend automatiquement lorsqu'une température permettant la recharge est atteinte. (Voir « Environnements de recharge adéquats »). Si possible, toujours effectuer la recharge à la température optimale de 15–25 °C.

Ne pas recharger la batterie après une utilisation intensive du véhicule. La haute température à l'intérieur de la batterie peut entraîner l'impossibilité d'effectuer la recharge (batterie en « autoprotection »). Si elle est branchée au chargeur de batteries, la débrancher et attendre qu'elle se refroidisse avant de la recharger.

Si la recharge s'interrompt à cause de la température (trop élevée ou trop basse), tous les quatre voyants clignotent simultanément. Si la batterie est reliée à un chargeur de batterie, la recharge reprend automatiquement lorsque la température à l'intérieur de la batterie atteint un niveau approprié pour la recharge.

Utiliser uniquement le chargeur de batterie fourni de série.

Pour obtenir une plus longue durée dans le temps de la batterie en question, il convient de ne pas la recharger trop souvent et de ne pas la laisser déchargée pendant plus de deux mois.

Respecter l'ordre des opérations indiquées pour effectuer la recharge. Le non-respect de cet ordre risque de provoquer un dysfonctionnement dans le processus de recharge.

Veiller à ce que la tension CA de réseau corresponde à la valeur indiquée sur la plaque de données du chargeur de batterie.

FR

UTILISATION DES MODES D'ASSISTANCE

Instructions importantes pour la sécurité

⚠ **Conserver et suivre attentivement ces instructions pour réduire le risque d'incendie ou de décharges électriques.**

⚠ **N'utiliser aucun autre chargeur de batterie ou méthode de recharge pour recharger les batteries spéciales. L'utilisation de tout autre chargeur de batterie risque de provoquer des incendies et des explosions ou d'endommager les batteries.**

⚠ **Cette notice contient d'importantes instructions pour la sécurité et le fonctionnement du chargeur de batterie modèle PASC9 et FTC-004-35SD.**

FR

⚠ **Ces modèles sont indiqués sur les étiquettes apposées sur les produits.**

⚠ **Avant d'utiliser le chargeur de batterie, lire toutes les instructions et les avertissements concernant le chargeur de batterie, la batterie et le produit utilisant la batterie.**

⚠ **N'utiliser que le chargeur de batterie de type PASC9 pour recharger les blocs batterie modèle FTC-004-35SD.**

⚠ **D'autres types de batteries risquent d'exploser et donc de provoquer des blessures aux personnes et des dommages.**

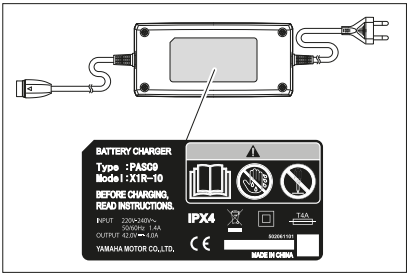

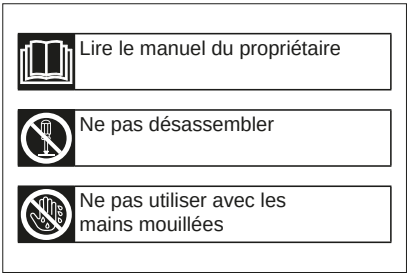

Environnements de recharge adéquats

Pour une recharge sûre et efficace, charger le bloc batterie dans un lieu :

- Avec une surface plate et stable
- À l'abri de la pluie ou de l'humidité
- À l'abri de la lumière directe du soleil
- Bien aéré et sec
- Inaccessible pour les enfants ou les animaux
- Avec une température comprise entre 15 °C et 25 °C

POUR LE ROYAUME-UNI UNIQUEMENT : véhicule fourni avec un chargeur de batterie modèle X2X-00 (PASC9) avec fiche CA spécifique pour le Royaumen-Uni.

Se familiariser avec les pictogrammes suivants et lire le texte d'explication, puis contrôler le pictogramme correspondant au modèle en question.

FR





Brancher l'adaptateur du chargeur de batterie

- Brancher l'adaptateur du chargeur de batterie au câble du chargeur de batterie.
- Brancher le connecteur de l'adaptateur du chargeur de batterie à la prise sur le bloc batterie.
- La recharge commence.
- Les voyants sur le bloc batterie s'allument pour indiquer son niveau de charge. Lorsque tous les quatre voyants sont allumés et clignotent, le bloc batterie est complètement chargé. Chaque voyant correspond à environ 25 % de charge.
- Débrancher l'alimentation du chargeur de batterie et le connecteur du bloc batterie.

Si, après avoir branché correctement la batterie au chargeur de batterie et avoir lancé le processus de recharge, tous les quatre voyants clignotent simultanément sur la batterie (batterie en protection), cela signifie que la température à l'intérieur de la batterie est trop élevée ou trop basse. La recharge reprend automatiquement lorsque la température à l'intérieur de la batterie atteint un niveau approprié pour la recharge.



MONTAGE DU BLOC BATTERIE DANS SON LOGEMENT

– Insérer le bloc batterie dans son logement sur le cadre.

FR

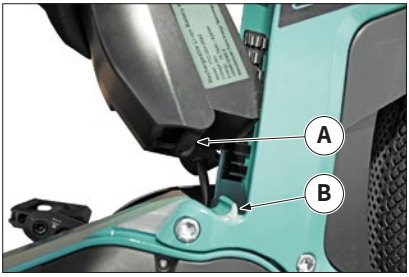

– Placer un tube rond en caoutchouc « A » sur le support à fourche « B ».



– Insérer et tourner la clé dans la serrure et insérer le bloc batterie dans son logement. Une fois positionné, relâcher la clé et l'extraire.

⚠ **Lors de l'insertion de la batterie, la courroie doit être repliée sur l'arrière de la batterie en question.**



– Brancher le connecteur au bloc batterie.

Remarques importantes

Tous les utilisateurs doivent être à la connaissance de ce qui suit :

⚠ **S'il n'est pas possible d'éliminer les informations concernant la panne en suivant les instructions, interrompre l'opération et contacter son revendeur ou un professionnel.**

⚠ **Éviter de mouiller les portes des câblages ainsi que les boutons.**

⚠ **Bien que ce produit ait été conçu pour être imperméable et être utilisé même quand il pleut, ne pas l'immerger ou l'utiliser dans l'eau.**

⚠ **Ne pas nettoyer le moteur du véhicule avec des jets de vapeur, des nettoyeurs haute pression ou le tuyau flexible de l'eau. L'eau peut pénétrer dans le système électrique ou dans l'unité d'actionnement et endommager l'appareil.**

⚠ **Utiliser ce produit avec soin en évitant les chocs violents.**

⚠ **Ne pas utiliser de diluants ou d'autres solvants pour nettoyer l'interface HMI. Ces substances peuvent endommager les surfaces.**

⚠ **L'usure due à l'utilisation normale et au vieillissement n'est pas couverte par la garantie.**

UTILISATION DES MODES D'ASSISTANCE

Informations sur la sécurité

FR

Ne jamais utiliser ce chargeur de batterie pour recharger d'autres appareils électriques.
Ne pas utiliser d'autres chargeurs de batterie ou d'autres méthodes de charge pour recharger les blocs batterie. L'utilisation d'autres chargeurs de batterie risque de provoquer des incendies, des explosions et d'endommager les blocs batterie.
Ce chargeur de batterie peut être utilisé par des enfants âgés de 8 ans ou plus et par des personnes aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites, ou ne possédant pas l'expérience et les connaissances nécessaires, uniquement s'ils sont surveillés ou formés sur l'utilisation du chargeur de batterie en condition de sécurité et s'ils comprennent les dangers qui y sont liés. Les enfants ne doivent pas jouer avec le chargeur de batterie. Le nettoyage et l'entretien de l'appareil ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
Même s'il est résistant à l'eau, le chargeur de batterie ne doit pas être plongé dans l'eau ou dans d'autres liquides. En outre, ne jamais utiliser le chargeur de batterie si les bornes sont mouillées.
Ne jamais manipuler le connecteur d'alimentation ni le connecteur de recharge et ne jamais toucher les contacts du chargeur de batterie avec les mains mouillées pour éviter tout risque de décharge électrique.
Ne pas toucher les contacts du chargeur de batterie avec des objets métalliques. Éviter que des matières étrangères puissent provoquer un court-circuit des contacts. Cela pourrait provoquer des décharges électriques, des incendies et endommager le chargeur de batterie.
Éliminer régulièrement la poussière du connecteur d'alimentation. L'humidité et d'autres problèmes pourraient réduire l'efficacité de l'isolation et provoquer un incendie.
Ne pas démonter ni modifier le chargeur de batterie. Cela risque de provoquer des incendies et une décharge électrique.
Ne pas utiliser avec une prise multiple ou une rallonge. L'utilisation de prises multiples ou de dispositifs semblables peut provoquer un dépassement du courant nominal et, donc, un risque d'incendie.
Ne pas utiliser le chargeur de batterie avec le câble noué ou enroulé et ne pas le garder avec le câble entouré autour du corps principal. Tout dommage causé au câble risque de provoquer des incendies et une décharge électrique.
Insérer solidement le connecteur d'alimentation et le connecteur de recharge dans la prise. Si ces connecteurs ne sont pas insérés complètement, cela risque de provoquer un incendie dû à une décharge électrique ou à une surchauffe.
Ne pas utiliser le chargeur de batterie près de substances inflammables ou de gaz. Cela risque de provoquer des incendies ou des explosions.
Ne pas couvrir le chargeur de batterie ni placer d'autres objets sur celui-ci pendant la recharge. Cela risque de provoquer une surchauffe et, donc, un risque d'incendie.
Ne pas faire tomber le chargeur de batterie ni l'exposer à des chocs violents. Cela risque de provoquer des incendies et une décharge électrique.
Conserver le bloc batterie et le chargeur de batterie hors de portée des enfants.
Ne pas toucher le bloc batterie ou le chargeur de batterie pendant qu'il est en charge, parce que pendant la recharge, il atteint une température comprise entre 40 °C et 70 °C et le fait de le toucher comporte un risque de brûlures.

Ne pas utiliser le bloc batterie s'il est endommagé, s'il présente des fissures ou si l'on remarque des odeurs inhabituelles. Le liquide s'échappant de la batterie est susceptible de provoquer de graves lésions.
Ne pas court-circuiter les contacts du bloc batterie. Cela peut de provoquer sa surchauffe ou un incendie comportant un risque de graves lésions ou de dommages matériels.
Ne pas démonter ni modifier le bloc batterie. Cela peut de provoquer sa surchauffe ou un incendie comportant un risque de graves lésions ou de dommages matériels.
Si le câble d'alimentation est endommagé, ne plus utiliser le chargeur de batterie et le faire contrôler par un revendeur de vélos.
Ne pas faire tourner les pédales ni déplacer le vélo lorsqu'il est branché au chargeur de batterie. Le câble d'alimentation risquerait de s'accrocher dans les pédales ce qui endommagerait le chargeur de batterie, le câble d'alimentation et/ou le connecteur.
Manipuler le câble d'alimentation avec soin. Si l'on branche le chargeur de batterie depuis un lieu clos alors que le vélo est en plein air, le câble d'alimentation risque d'être écrasé par une porte ou une fenêtre et de subir des dommages.
Ne pas passer sur le câble d'alimentation ou sur le connecteur avec les roues du vélo. Le câble d'alimentation ou la fiche risquerait de subir des dommages.
Ne pas faire tomber le bloc batterie ni l'exposer à des chocs violents. Cela peut de provoquer sa surchauffe ou un incendie comportant un risque de graves lésions ou de dommages matériels.
Ne pas jeter le bloc batterie dans le feu ni l'exposer à des sources de chaleur. Cela peut comporter un risque d'incendie, d'explosion et, par conséquent, de graves lésions ou de dommages matériels.
Ne pas modifier ni démonter les composants du vélo électrique. Installer exclusivement des composants et des accessoires d'origine. Cela peut endommager le vélo, provoquer son dysfonctionnement ou augmenter le risque de lésions.

Lorsque l'on s'arrête, actionner les freins avant et arrière et garder les deux pieds au sol. Si l'on appuie un pied sur la pédale pendant que l'on est à l'arrêt, il est possible que l'on active involontairement la fonction de pédalage assisté, ce qui entraînerait une perte de contrôle et un risque de graves lésions.
Ne pas utiliser le vélo en présence d'anomalies du bloc batterie ou des composants des systèmes électriques. Cela risque de provoquer la perte de contrôle et comporte,donc, un risque de graves lésions.
Contrôler la capacité de la batterie des feux avant et arrière avant d'utiliser le vélo de nuit. L'utilisation du vélo avec des feux qui ne fonctionnent pas peut augmenter le risque de lésions.
Ne pas démarrer avec un pied sur une pédale et l'autre au sol pour monter ensuite sur le vélo lorsqu'il a atteint une certaine vitesse. Cela risque de provoquer la perte de contrôle et comporte,donc, un risque de graves lésions. Ne commencer à pédaler qu'après s'être assis correctement sur la selle du vélo.
Ne pas utiliser la fonction de pédalage assisté si la roue arrière ne touche pas le sol, sinon la roue tournerait à grande vitesse sans être en contact avec le terrain et cela comporterait un risque de lésions.
Ne pas utiliser les fonctions de communication sans fil dans des zones comme des hôpitaux ou des établissements médicaux où il est interdit d'utiliser des équipements électroniques ou des dispositifs de communication sans fil parce qu'ils risquent d'interférer avec les équipements médicaux, etc. et de provoquer des accidents.

Lors de l'utilisation des fonctions de communication sans fil, maintenir l'afficheur à une distance de sécurité des pacemakers cardiaques, parce que les ondes radio risquent d'interférer avec leur fonctionnement.
Ne pas utiliser les fonctions de communication sans fil à proximité d'appareils de contrôle automatique, comme des portes automatiques, des alarmes anti-incendie, etc. parce que les ondes radio risquent d'interférer avec ces appareils et de provoquer des accidents à cause de dysfonctionnements éventuels ou d'une activation involontaire.
Avant d'équiper le vélo avec le bloc batterie, veiller à ce qu'il n'y ait pas de substances étrangères ou de l'eau dans le connecteur situé sur le vélo, parce que cela pourrait provoquer un court-circuit des bornes et entraîner la formation de chaleur, de fumée et un risque d'incendie.

AFFICHEUR

E-BIKE SYSTEM

Les systèmes e-Bike Systems sont conçus pour offrir le niveau optimal d'assistance de puissance.

L'assistance est comprise dans une plage standard basée sur des facteurs tels que la résistance de pédalage, la vitesse du vélo et le rapport actuel.
Les systèmes e-Bike Systems ne fonctionnent pas dans les situations suivantes :

- Lorsque l'alimentation de l'unité d'affichage est éteinte.
- Lorsque l'on roule à 25 km/h ou plus.
- Lorsque l'on ne pédale pas.
- Lorsque la servo-assistance n'est pas actionnée.
- Lorsque la batterie est déchargée.
- Lorsque la fonction d'extinction automatique est activée.
  - » L'alimentation s'éteint automatiquement lorsque les systèmes e-Bike Systems ne sont pas utilisés pendant 5 minutes.
- Lorsque le mode assistance est réglé sur le mode off.

Plusieurs modes d'assistance de puissance sont disponibles.

Sélectionner le mode Hautes Performances, le mode Standard, le mode Eco, le mode +Eco ou le mode Off en fonction de ses propres exigences.
Se référer à « Affichage et commutation du mode d'assistance » pour les informations concernant la commutation entre les modes d'assistance.

Mode d'assistance	Afficheur	Exemple d'environnement de conduite conseillé
Mode Hautes Performances	HIGH	À utiliser lorsque l'on souhaite conduire tranquillement, par exemple lorsque l'on monte une pente raide.
Mode Standard	STD	À utiliser lorsque l'on conduit en plaine ou que l'on affronte de douces montées.
Mode Eco	ECO	À utiliser lorsque l'on souhaite conduire le plus possible.
Mode +Eco	+ECO	
Mode Off	OFF	À utiliser lorsque l'on souhaite conduire sans assistance de puissance. Il est de toute façon possible d'utiliser les autres fonctions de l'unité d'affichage.

Disponibilité du mode d'assistance automatique.

Il est également possible d'utiliser le mode d'assistance automatique qui permet le passage automatique au mode de pédalage assisté optimal (mode +Eco, mode Eco, mode Standard, mode Hautes Performances) en fonction des conditions d'utilisation du vélo.
Le mode d'assistance automatique passe automatiquement à un faible niveau d'assistance sur les routes plates et à un niveau d'assistance plus élevé sur les routes présentant de fortes pentes.

Conditions susceptibles de réduire l'autonomie (distance d'assistance résiduelle)

La gamme (distance d'assistance résiduelle) diminue lorsque l'on conduit dans les conditions suivantes :
› Démarrages et arrêts fréquents
› Nombreuses pentes raides
› Très mauvais état du terrain
› Lorsque l'on conduit en présence de vent
› Basse température de l'air
› Groupe batterie épuisé
› Lorsque l'on utilise le phare (ne s'applique qu'aux modèles dotés de feux alimentés par le groupe batterie)
› Accélération fréquente
› Pilote plus lourd et poids du bagage
› Mode d'assistance plus élevée
› Conduite plus rapide

La gamme (distance d'assistance résiduelle) diminue même si le vélo est maintenu en bon état.
Exemples d'entretien inadéquat susceptible de réduire la gamme (distance d'assistance résiduelle) :
› Basse pression des pneus
› La chaîne ne tourne pas avec fluidité
› Frein constamment serré

AFFICHEUR

FONCTION DE L'OUTIL ET DES COMMANDES

Unité d'affichage

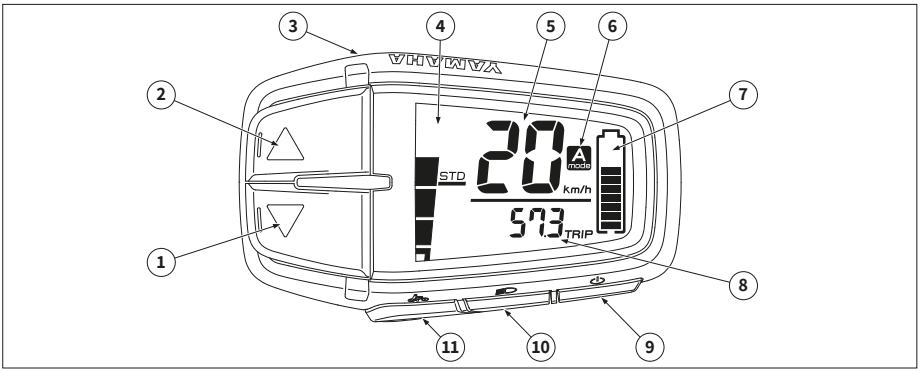

1. Interrupteur du mode d'assistance (vers le bas)
2. Interrupteur du mode d'assistance (vers le haut)
3. Porte USB
4. Indicateur du mode d'assistance
5. Indicateur de vitesse
6. Indicateur du mode de support automatique
7. Indicateur de la capacité de la batterie
8. Afficheur fonction
9. Interrupteur d'alimentation
10. Interrupteur feu
11. Interrupteur d'assistance à la poussée

Le port USB permet de brancher l'appareil de diagnostic YAMAHA, il ne peut pas être utilisé comme alimentation électrique.

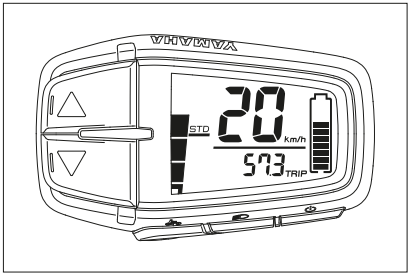

Unité d’affichage

L’unité d’affichage offre les éléments suivants de contrôle et d’affichage d’informations

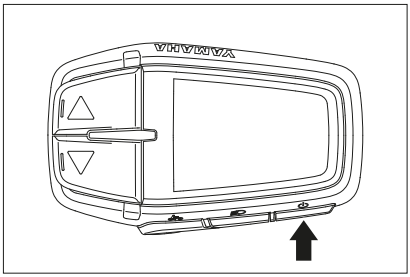

Allumage « Allumé/Éteint »

À chaque pression sur l’interrupteur d’alimentation, l’alimentation commute entre « Allumé » et « Éteint ».
Lorsque l’alimentation est allumée, tous les afficheurs apparaissent.
Après quoi, l’afficheur de conduite principal apparaît.

FR

Lorsque l’alimentation est allumée, le mode d'assistance est réglé sur le même mode que celui sélectionné précédemment au moment de l’extinction.

Ne pas laisser les pieds sur les pédales lorsque l’on allume l’unité d’affichage. Par ailleurs, ne pas se mettre en marche juste après avoir allumé l’unité d’affichage. Procéder de cette façon risque d’affaiblir l’assistance de puissance. (Une assistance de puissance faible dans un des cas suivants ne représente pas un dysfonctionnement). Si une des actions ci-dessus a été effectuée par erreur, retirer les pieds des pédales, allumer à nouveau l’alimentation et attendre quelque instant (deux secondes environ) avant de se mettre en marche.

AFFICHEUR

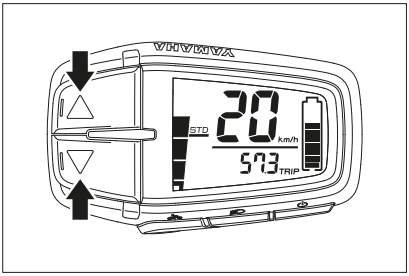

Affichage et commutation du mode d'assistance

Il est possible de sélectionner le mode d'assistance en utilisant les interrupteurs mode d'assistance (vers le haut) ou (vers le bas).
Le mode d'assistance sélectionné est affiché par l'indicateur du mode d'assistance.

› Lorsque l'on appuie sur l'interrupteur du mode d'assistance (vers le haut), le mode passe de « OFF » à « +ECO », ou de « +ECO » à « ECO », ou de « ECO » à « STD », ou de « STD » à « HIGH ».
› Lorsque l'on appuie sur l'interrupteur du mode d'assistance (vers le bas), le mode passe de « HIGH » à « STD », ou de « STD » à « ECO », ou de « ECO » à « +ECO », ou de « ECO » à « OFF ».

FR

Une pression supplémentaire sur l'interrupteur du mode d'assistance ne modifie pas le mode.

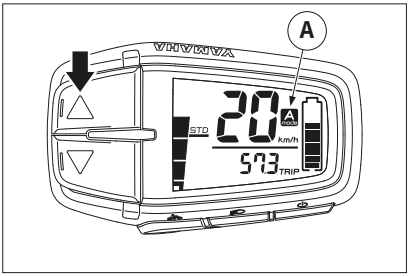

Le mode de support automatique permet le passage automatique au mode optimal d'assistance en fonction des conditions de conduite.

› Pour utiliser le mode de support automatique, appuyer sur l'interrupteur du mode d'assistance (vers le haut) pendant 1 seconde ou plus. L'indicateur du mode de support automatique « A » s'allume et le mode est commuté sur le mode de support automatique.
› Pour annuler le mode de support automatique, appuyer sur l'interrupteur du mode d'assistance (vers le haut) pendant 1 seconde ou plus. L'indicateur du mode de support automatique s'éteint et le mode de support automatique est annulé.

Même si l'on appuie sur les interrupteurs du mode d'assistance (vers le haut) ou (vers le bas) pendant que l'on est en mode de support automatique, le mode d'assistance ne peut pas être modifié.

Le mode de support automatique est enregistré lorsque l'alimentation est éteinte. Lorsque l'on rallume l'alimentation, le mode d'assistance est sur le mode de support automatique.

Schéma mode d’assistance

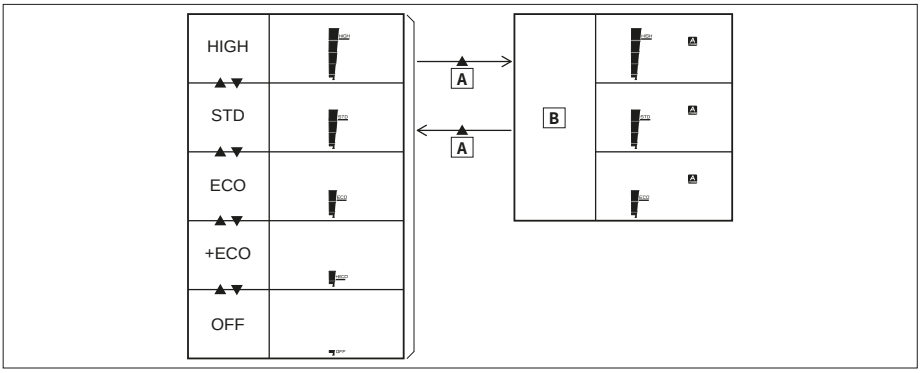

Légende :
« A » Pression de 1 seconde ou plus
« B » Mode de support automatique
▲ Interrupteur du mode d'assistance (vers le haut)
▼ Interrupteur du mode d'assistance (vers le bas)

AFFICHEUR

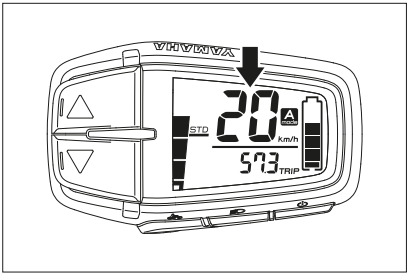

Indicateur de vitesse

L'indicateur de vitesse affiche la vitesse du vélo (en km horaires ou en miles horaires). Pour sélectionner km/miles, se référer à « Réglage km/miles ».

Si la vitesse du vélo est inférieure à 2,0 km/h ou à 1,2 MPH, l'indicateur de vitesse affiche « 0 km/h » ou « 0 MPH ».

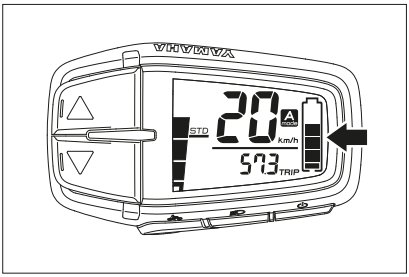

Indicateur de la capacité de la batterie

L'indicateur de la capacité de la batterie affiche une estimation de la capacité résiduelle de la batterie.

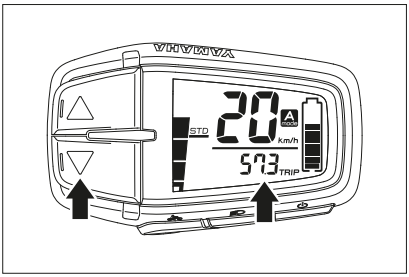

Afficheur fonction

L'afficheur fonction peut afficher les fonctions suivantes.
- Compteur kilométrique total
- Compteur kilométrique partiel
- Gamme (distance d'assistance résiduelle)

En appuyant sur l'interrupteur du mode d'assistance (vers le bas) pendant 1 seconde ou plus, l'afficheur change de la façon suivante : Compteur kilométrique total -> Compteur kilométrique partiel -> Gamme -> Compteur kilométrique total



Compteur kilométrique total

Il affiche la distance totale (en kilomètres ou en miles) parcourue lorsque l'alimentation est allumée. Le compteur kilométrique total ne peut pas être remis à zéro.

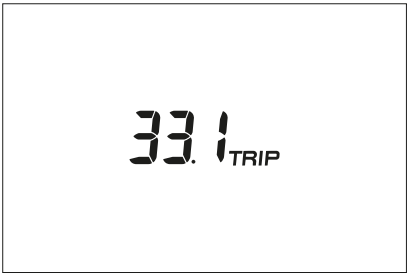

Compteur kilométrique partiel

Il affiche la distance totale parcourue (en kilomètres ou en miles) à partir de la dernière remise à zéro.
Lorsque l'unité est éteinte, les données présentes jusqu'alors sont enregistrées.
Pour remettre à zéro le compteur kilométrique partiel total et commencer un nouveau calcul, appuyer simultanément sur l'interrupteur du mode d'assistance (vers le haut) et sur l'interrupteur du mode d'assistance (vers le bas) pendant 2 secondes ou plus lorsque le compteur kilométrique partiel est affiché.



Gamme (distance d'assistance résiduelle)
Il affiche une estimation de la distance (en kilomètres ou en miles) qui peut être parcourue avec assistance à la capacité résiduelle de la batterie installée. Si l'on commute le mode d'assistance lorsque la distance d'assistance résiduelle est affichée, l'estimation de la distance pouvant être parcourue change.
La distance d'assistance résiduelle estimée ne peut pas être remise à zéro.

La distance d'assistance résiduelle effective change en fonction des conditions de marche (collines, vent contraire, etc.) et en fonction de la charge de la batterie.

E mode off, « - - - - » est affiché.

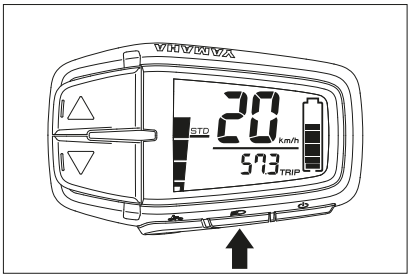

Phare « Allumé/Éteint »

À l'allumage, les feux retournent au dernier réglage d'allumage/extinction.

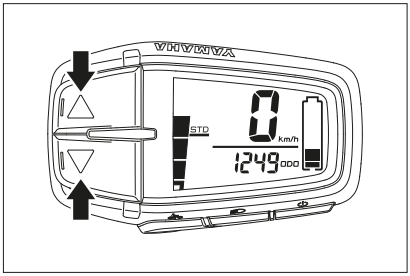

Réglage km/miles

Utiliser la procédure suivante pour le réglage km/miles.
1. S'assurer que l'unité d'affichage est allumée.
2. Sélectionner l'afficheur compteur kilométrique total sur l'afficheur fonction.
3. Appuyer simultanément sur l'interrupteur du mode d'assistance (vers le haut) et sur l'interrupteur du mode d'assistance (vers le bas) pendant 2 secondes ou plus.
4. Lorsque que « km/h » ou « MPH » clignote, relâcher l'interrupteur.
5. Utiliser les interrupteurs du mode d'assistance (vers le haut) ou (vers le bas) pour régler les unités kilomètres ou miles.
6. Lorsque l'unité que l'on souhaite régler clignote, appuyer sur l'interrupteur du mode d'assistance (vers le bas) pendant 1 seconde ou plus, puis relâcher l'interrupteur lorsque l'afficheur retourne à l'afficheur de conduite principal.

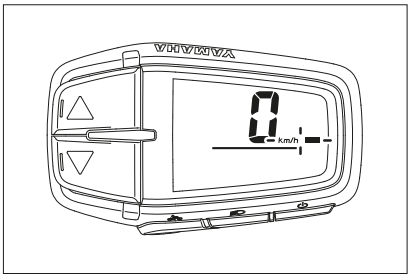

Pour toutes les procédures de réglage, s'assurer d'arrêter le vélo et d'effectuer les réglages nécessaires dans un lieu sûr. Dans le cas contraire, le manque d'attention envers la circulation environnante ou d'autres dangers risque de provoquer un accident.

AFFICHEUR

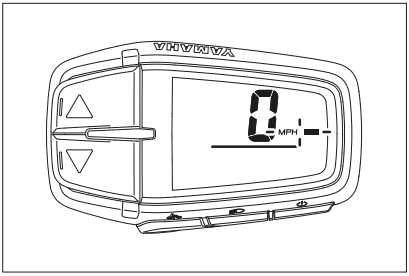

Les réglages ne peuvent pas être effectués pendant la conduite.

Si l'on effectue les actions suivantes pendant le réglage, la rubrique de réglage est annulée et l'afficheur retourne à l'afficheur de conduite principal.
- Tourner la manivelle (pédale) dans le sens de marche.
- Tourner la roue arrière à 2 km/h ou plus.
- Appuyer sur l'interrupteur de servo-assistance.

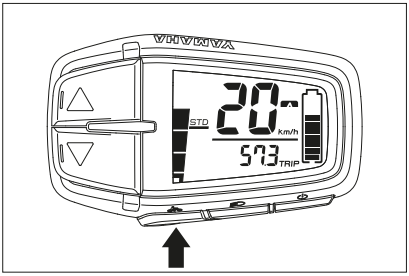

Assistance à la poussée

Si le vélo commence à rouler, on peut utiliser l'assistance à la poussée sans pédaler.
Pour utiliser l'assistance à la poussée, maintenir l'interrupteur d'assistance à la poussée enfoncé.
L'assistance à la poussée ne fonctionne pas dans les situations suivantes :

- Lorsque l'on relâche l'interrupteur d'assistance à la poussée.
- Si l'on appuie sur un autre interrupteur au même moment.
- Lorsque l'on commence à pédaler.
- Si la vitesse du vélo dépasse 6 km/h.
- Si l'on sélectionne le mode off.
- Si les roues ne tournent pas (lorsque l'on freine ou en contact avec un obstacle, etc.).

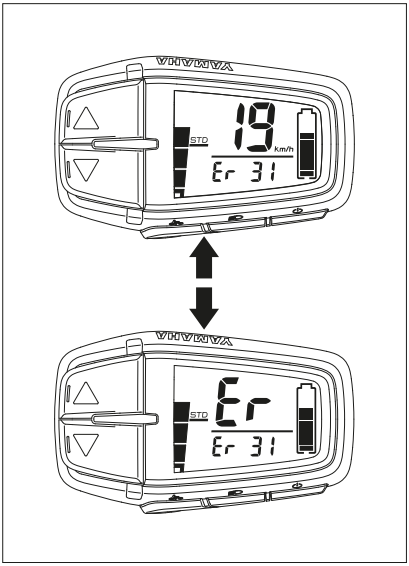

Mode de diagnostic

L'e-Bike Systems est doté d'un mode de diagnostic.
En cas de dysfonctionnement ou de panne de l'e-Bike Systems, l'afficheur de conduite principal et « Er » sont affichés alternativement, alors qu'une description de l'erreur informe sur le type d'erreur sur l'afficheur fonction. Se référer à « Solution des problèmes » au sujet des symptômes et des solutions pour l'afficheur et les clignotements anormaux.

Si le problème n'est pas résolu, faire contrôler le vélo le plus rapidement possible par un concessionnaire.

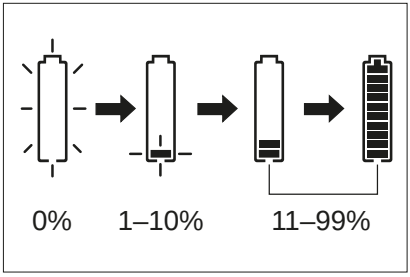

Lecture de l'état de charge de l'unité d'affichage

Pour contrôler l'état de charge, allumer l'alimentation de l'unité d'affichage.

Lorsque le témoin du chargeur de batterie est allumé et que l'indicateur de la capacité de la batterie sur l'écran augmente lentement, cela indique l'état de charge en cours.

Légende :
« A » Intervalle de 0,5 seconde
« B » Intervalle de 0,2 seconde

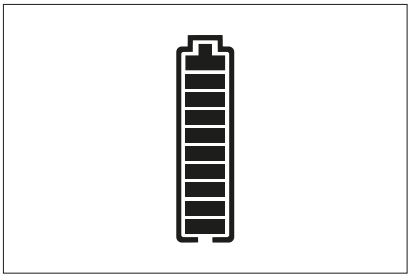

Lorsque le témoin du chargeur de batterie est éteint et que tous les segments de l'indicateur de la capacité de la batterie sont allumés, cela indique que la recharge est terminée.

Lorsque la recharge est terminée, tous les segments de l'indicateur de la capacité de la batterie de l'unité d'affichage s'éteignent et le témoin de charge batterie du chargeur de batterie s'éteint.

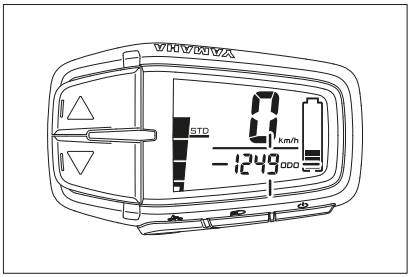

Lorsque le témoin du chargeur de batterie est éteint et que les rubriques de l'écran fonction clignotent, cela indique que la recharge est en mode attente.

La température interne du groupe batterie est trop élevée ou trop basse.

La recharge reprend automatiquement lorsqu'une température permettant la recharge est atteinte.

Si possible, toujours effectuer la recharge à la température optimale comprise entre 15 °C et 25 °C.

Par exemple, même si la recharge normale est lancée, si la température de la batterie ou la température environnante est trop élevée ou trop basse, la recharge pourrait être prolongée ou arrêtée sans que la batterie ne soit suffisamment chargée pour protéger la batterie.

CONTRÔLE DE LA CAPACITÉ RÉSIDUELLE DE LA BATTERIE

Il est possible de contrôler l'estimation de la capacité résiduelle présente dans le groupe batterie et dans quelle mesure il est chargé. Le contrôle peut être effectué en utilisant l'indicateur de la capacité résiduelle de la batterie de l'unité d'affichage ou les témoins indicateur de la capacité résiduelle de la batterie du groupe batterie.

Même si la capacité du groupe batterie atteint 0 (zéro), il est de toute façon possible d'utiliser le vélo comme un vélo normal.

Si l'on utilise un vieux groupe batterie, l'indicateur de la capacité résiduelle de la batterie pourrait afficher soudainement une charge très faible lorsque l'on commence à rouler. Cela n'est pas un dysfonctionnement. Une fois que la marche se stabilise et que la charge est réduite, la valeur correcte est affichée.

AFFICHEUR

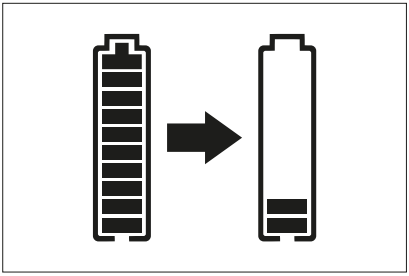

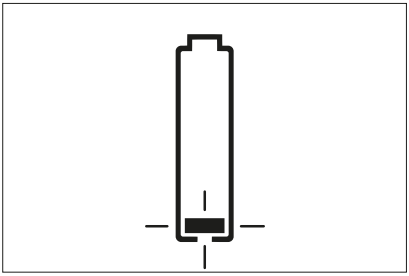

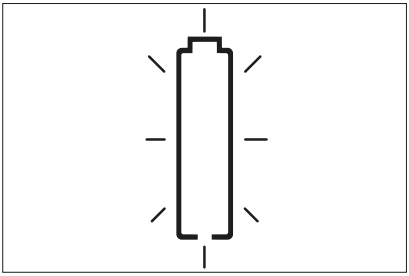

FR

Afficheur indicateur de la capacité résiduelle de la batterie et estimation de la capacité résiduelle de la batterie pour l'unité d'affichage

La capacité résiduelle de la batterie peut être affichée sous forme de valeur numérique sur l'unité d'affichage.

Pourcentage 100-11 %
Lorsque l'on allume l'alimentation de l'unité d'affichage et que l'on continue à rouler après que la batterie a été complètement rechargée, les segments de l'indicateur de la capacité résiduelle de la batterie disparaissent l'un après l'autre chaque fois que la capacité résiduelle de la batterie diminue de 10 %.

Pourcentage 11-1 %
La batterie est presque complètement déchargée. Recharger rapidement le groupe batterie.

L'intervalle de clignotement est de 0,5 seconde

Pourcentage 0 %
La batterie est déchargée. Éteindre l'alimentation de l'unité d'affichage et charger le groupe batterie le plus rapidement possible.
* L'assistance est arrêtée, mais il est encore possible d'utiliser le vélo comme un vélo normal.

L'intervalle de clignotement est de 0,2 seconde

SOLUTION DES PROBLÈMES

e-Bike System

Symptôme	Contrôler	Action
Le pédalage est difficile.	Est-ce que l'alimentation de l'unité d'affichage est allumée ?	Appuyer sur l'interrupteur d'alimentation sur l'unité d'affichage pour allumer l'alimentation.
	Est-ce que le groupe batterie est installé ?	Installer un groupe batterie chargé.
	Est-ce que le groupe batterie est chargé ?	Recharger le groupe batterie.
	Est-ce que le vélo n'a pas été utilisé pendant 5 minutes ou plus ?	Allumer à nouveau l'unité.
	Est-ce que l'on est en train de rouler sur une route en forte pente ou de transporter une charge lourde en été ?	Cela n'est pas un dysfonctionnement. Il s'agit d'une protection qui s'active lorsque la température du groupe batterie ou de l'unité de transmission est trop élevée. L'assistance à la puissance est rétablie lorsque la température du groupe batterie ou de l'unité de transmission diminue. Il est aussi possible d'éviter cela en passant à un rapport inférieur à celui normalement utilisé (par exemple, en passant de la deuxième vitesse à la première).
	Est-ce que la température de l'air est basse (environ 10 °C ou moins) ?	En hiver, conserver le groupe batterie dans un lieu clos avant son utilisation.
	Est-ce que la recharge du groupe batterie a lieu lorsqu'il est monté sur le vélo ?	Arrêter la recharge du groupe batterie.
L'unité de transmission s'allume et s'éteint pendant la conduite.	Est-ce que le groupe batterie est installé correctement ?	S'assurer que le groupe batterie est bloqué en place. Si ce problème se répète encore alors que le groupe batterie est solidement bloqué en place, il est possible qu'un branchement soit desserré dans les bornes ou dans les câbles du groupe batterie. Faire contrôler le vélo par un revendeur.

AFFICHEUR

FR

Symptôme	Contrôler	Action
Des bruits étranges ou des vibrations proviennent de l'unité de transmission.		Il pourrait s'agir d'un problème à l'intérieur de l'unité de transmission. Faire contrôler le vélo par un revendeur.
De la fumée ou d'étranges odeurs proviennent de l'unité de transmission.		Il pourrait s'agir d'un problème à l'intérieur de l'unité de transmission. Faire contrôler le vélo par un revendeur.
L'afficheur de conduite principal et « Er » sont affichés alternativement, et une description de l'erreur est fournie sur l'afficheur fonction. 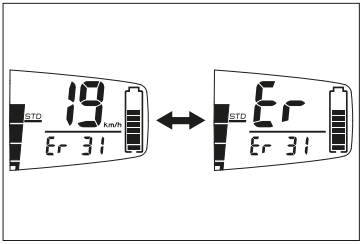		Le problème se produit dans l'e-Bike Systems. Éteindre l'alimentation et puis la rallumer. Si le problème n'est pas résolu, faire contrôler le vélo le plus rapidement possible par un concessionnaire.
La distance pouvant être parcourue a diminué.	Est-ce que le groupe batterie a été complètement rechargé ?	Recharger le groupe batterie jusqu'à ce qu'il soit complètement chargé (F).
	Est-ce que le système est utilisé avec de basses températures ?	La distance normale pouvant être parcourue est rétablie lorsque la température ambiante augmente. En outre, le fait de conserver le groupe batterie dans des lieux clos (et chauds) avant son utilisation augmente la distance pouvant être parcourue lorsqu'il fait froid.
	Est-ce que le groupe batterie est épuisé ?	Remplacer le groupe batterie.
La vitesse n'est pas affichée, même pendant la conduite, et l'afficheur fonction clignote. 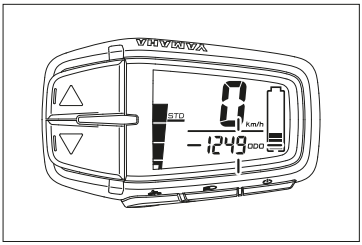		Le capteur de vitesse n'est pas en mesure de relever le signal correct. Éteindre l'alimentation de l'unité d'affichage et puis la rallumer. Sélectionner le mode d'assistance et puis pédaler sur une courte distance. S'assurer aussi que l'aimant est correctement monté.

Symptôme	Contrôler	Action
L'afficheur de conduite principal et « Er » sont affichés alternativement, et une description de l'erreur est fournie sur l'afficheur fonction. 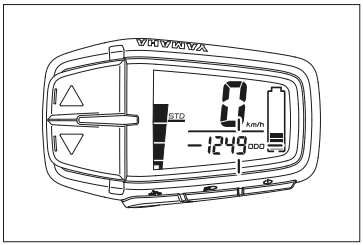		Cela n'est pas un dysfonctionnement. Il est dans un état où le fonctionnement du système d'assistance de puissance est normal. Cet état pourrait se produire en fonction de la force de pédalage ou de la vitesse de marche, mais il retourne à la condition normale si l'on confirme que le système est normal.
L'afficheur de conduite principal et « Er » sont affichés alternativement, et une description de l'erreur est fournie sur l'afficheur fonction. 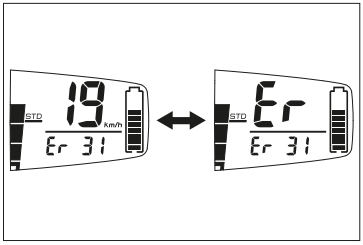		Le problème se produit dans le groupe batterie. Éteindre l'alimentation et puis la rallumer. Si le problème ne peut pas être résolu, faire contrôler le groupe batterie le plus rapidement possible par un concessionnaire.
L'indicateur du mode de support automatique clignote. 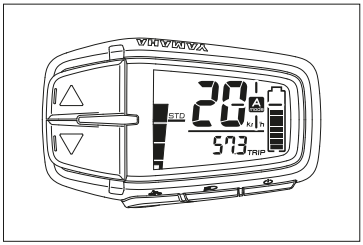		Il pourrait s'agir d'un problème à l'intérieur de l'unité de transmission. Éteindre l'alimentation de l'unité d'affichage et puis la rallumer. Si le problème n'est pas résolu, faire contrôler le vélo le plus rapidement possible par un concessionnaire.

FR

Fonction d’assistance à la poussée

Symptôme	Contrôler	Action
La fonction de servo-assistance se désactive.	Est-ce que la roue s’est bloquée pendant quelques secondes ?	Retirer le doigt de l’interrupteur d’assistance à la poussée pendant un instant, et après s’être assuré que les roues tournent, appuyer à nouveau sur l’interrupteur.
	Est-ce que l’on a pédalé pendant que la fonction de servo-assistance était activée ?	Retirer les pieds des pédales et le doigt de l’interrupteur d’assistance à la poussée pendant un instant, puis l’enfoncer à nouveau.



Les interventions décrites dans cette section peuvent être effectuées par l'utilisateur. Toute autre intervention DOIT être effectuée par le revendeur ou par du personnel qualifié.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Avant d'effectuer toute intervention de nettoyage et/ou d'entretien, débrancher le connecteur du bloc batterie.

Un entretien et un nettoyage insuffisant risquent de provoquer des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents. Un entretien soigné préserve le véhicule dans le temps.

PROGRAMME D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Effectuer les interventions décrites ci-après pour préserver la sécurité et le fonctionnement du véhicule et de ses composants.

Après chaque utilisation du véhicule

Contrôler les parties suivantes :
- Comme première étape, effectuer un nettoyage général du véhicule, notamment s'il a été utilisé sur des surfaces particulièrement sales et/ou boueuses (voir section « NETTOYAGE DU VÉHICULE »).
- Rayons des roues.
- Usure et concentricité des jantes.
- Dommages et corps étrangers éventuels sur les pneus.
- État d'usure des écrous de blocage de la roue avant.
- Fonctionnement et état d'usure des engrenages et des suspensions.
- Fonctionnement et état d'usure des freins hydrauliques (contrôle de fuites éventuelles).
- Feux.
- Lubrifier la chaîne et les pignons après chaque sortie sur des routes mouillées ; après chaque lavage à l'eau ; après des trajets prolongés sur des terrains sablonneux (voir la section « NETTOYAGE DU VÉHICULE »).

Après avoir parcouru une distance comprise entre 300 et 500 km

Contrôler l'état d'usure des pièces suivantes (si nécessaire, les faire remplacer par un revendeur spécialisé) :
- Chaîne.
- Couronne.
- Pignon.
- Dents.
- Jantes.
- Disques de frein.
- Nettoyer la chaîne, les pignons et les dents.
- Lubrifier la chaîne, la couronne et le pignon. Utiliser un lubrifiant approprié (voir la section « NETTOYAGE DU VÉHICULE »).
- Contrôler que toutes les vis sont correctement serrées.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

Après avoir parcouru 3 000 km

Faire contrôler les pièces suivantes :
- Moyeu.
- Groupe direction.
- Pédales.
- Câbles de la boîte de vitesses et des freins (les gaines en téflon ne doivent pas entrer en contact avec les lubrifiants et les huiles).

Se rendre chez un revendeur agréé pour :
- Démonter.
- Contrôler.
- Nettoyer.
- Graisser (lubrifier).
- Remplacer, si nécessaire.

FR

Après une utilisation du véhicule sous une pluie intense

Nettoyer et graisser les pièces suivantes :
- Chaîne.
- Couronne.
- Pignon.
- Dents.
- Système d'engrenages.
- Freins (à l'exclusion de la surface des disques).

Ne pas oublier que les lubrifiants et les produits d'entretien ne sont pas tous adaptés au véhicule.

Prière de s'informer sur l'application des différents produits auprès de son revendeur spécialisé.

Utiliser des lubrifiants ou des produits d'entretien non adaptés risque d'endommager ou de compromettre le fonctionnement du véhicule.

Éviter que les produits d'entretien ou les huiles ne puissent contaminer les patins de frein, les disques et les surfaces de freins sur les jantes parce que cela provoquerait une réduction de leurs performances.

Ne pas effectuer les inspections ou les effectuer de façon erronée et ne pas réparer les dommages dus à des chutes ou à des accidents risquent de provoquer des situations de conduite dangereuses, des chutes et des accidents. Porter en temps opportun le véhicule chez un revendeur ou à un atelier spécialisé pour les inspection prescrites. C'est la seule façon d'identifier et de réparer en toute sécurité les pièces usées et les dommages.

Entretien de l'unité de transmission

L'unité de transmission est un dispositif de précision, **ne pas la démonter ni lui appliquer une force considérable** (par exemple NE PAS la frapper avec un marteau).
Cela principalement parce que l'axe de la manivelle est relié directement à l'intérieur de l'unité de transmission et d'importants dommages éventuels à l'axe de la manivelle risquent de provoquer des pannes.

NETTOYAGE DU VÉHICULE

Procéder de la façon suivante :
- Débrancher et déposer le bloc batterie, déposer l'afficheur.
- Éliminer avec un jet d'eau délicat la saleté grossière telle que de la terre, des cailloux, du sable, de l'herbe, etc.

⚠ **Ne pas utiliser de nettoyeurs haute pression ni de nettoyeurs à vapeur parce qu'ils peuvent provoquer des infiltrations d'eau entraînant des dommages matériaux ou des dysfonctionnements de l'unité de transmission, de l'afficheur ou du bloc batterie. Si de l'eau pénètre à l'intérieur de ces unités, faire contrôler le vélo par un revendeur.**

- Laisser sécher le véhicule.
- Pulvériser un détergent adéquat sur tout le véhicule.
- Rincer soigneusement toutes les parties du véhicule avec un jet d'eau délicat.
- Il est possible de compléter le lavage à l'eau en utilisant une éponge ou un chiffon.
- Laisser sécher le véhicule.

Soin du bloc batterie :
- Utiliser un chiffon humide bien essoré pour éliminer la saleté du bloc batterie
- Ne pas verser de l'eau directement sur le bloc batterie, par exemple avec un tuyau en caoutchouc

⚠ **Ne pas nettoyer les contacts en les polissant avec une lime ou en utilisant un fil métallique, etc. cela risque de provoquer des pannes.**

Nettoyer et lubrifier la chaîne :
- Verser quelques gouttes de détergent pour chaînes sur un chiffon en coton propre et sans peluches.
- Frotter le chiffon sur la chaîne.
- Faire avancer la chaîne et passer le chiffon imprégné sur la partie restante de la chaîne.
- Demander à une deuxième personne de soulever la roue arrière de façon qu'elle ne soit pas en contact avec le sol, puis faire tourner très lentement la manivelle dans le sens de la marche pour répartir le détergent.
- S'assurer que toute la chaîne a été lubrifiée.
- Laisser le détergent évaporer pendant 1 heure environ.
- Appliquer une petite quantité de lubrifiant pour chaînes de vélo sur les joints de la chaîne en question.

⚠ **L'utilisation d'une quantité excessive de lubrifiant ou d'un produit inadéquat peut provoquer son égouttement sur le disque de frein et le salir, ce qui réduirait considérablement l'efficacité du freinage.**

- Éliminer l'excès de lubrifiant de la chaîne avec un chiffon en coton propre, sec et sans peluches.
- Nettoyer les jantes et les disques de frein avec un dégraissant approprié (consulter le revendeur).

⚠ **L'utilisation de lubrifiant destiné aux chaînes de moto provoque le coincement de la chaîne et des composants de la transmission sur les vélos. Utiliser UNIQUEMENT les lubrifiants expressément indiqués pour les chaînes de vélo.**

Éliminer manuellement la saleté résiduelle avec un chiffon en coton propre et sans peluches, en utilisant un détergent approprié.
Pulvériser sur tout le véhicule une cire en spray adéquate ou un produit de protection analogue.
Lorsque le temps d'action prescrit sur le produit utilisé s'est écoulé, lustrer le véhicule avec un chiffon en coton propre et sans peluches.
Nettoyer manuellement les disques de frein avec un chiffon en coton propre, sec et sans peluches, en utilisant un dégraissant approprié.

⚠ **La présence de cire en spray ou d'autres produits sur les disques de frein réduit considérablement l'efficacité du freinage. Nettoyer les disques de frein avec un dégraissant approprié. Consulter le revendeur.**

Les composants ci-dessous ne doivent pas être traités avec des produits de protection :
- Plaquettes de frein.
- Disques de frein.
- Poignées, leviers de freins et de la boîte de vitesses.
- Selle.
- Pneus.

⚠ **Laver les protections du cadre avec de l'eau et du savon neutre.**

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

RANGER LE VÉHICULE

⚠ **Le véhicule appuyé sur sa béquille, contre un mur ou une clôture risque de se renverser même si la force exercée est minime. Par conséquent, cela pourrait provoquer des lésions aux personnes et aux animaux et des dommages aux objets. Ne ranger le véhicule que dans un endroit où il ne gêne personne. Garder les enfants et les animaux à distance du véhicule garé. Ne pas ranger le véhicule à proximité d'objets pouvant facilement s'abîmer, comme, par exemple, des voitures et autres.**

Entreposage

FR

Ranger le vélo dans un endroit :
- Plat et stable
- Bien aéré et sans humidité
- À l'abri des agents atmosphériques et de la lumière directe du soleil

Comment ranger correctement le véhicule :
- Positionner le véhicule sur une surface plate et stable.
- Véhicule à l'arrêt, abaisser la béquille latérale avec le pied droit jusqu'à son enclenchement.
- Tourner le guidon de façon qu'il soit légèrement orienté vers la gauche.
- Appuyer prudemment le véhicule sur son côté gauche jusqu'à atteindre une position stable.
- Contrôler la stabilité du véhicule.
- D'une main maintenir le véhicule immobile en le tenant légèrement par le guidon ou par la selle et de l'autre main, donner de légers coups au niveau de la selle, dans toutes les directions. S'il y a un risque que le véhicule puisse tomber, chercher un autre endroit pour le ranger.

Pour le ranger sans utiliser la béquille :
- Positionner le véhicule sur une surface plate et stable.
- Appuyer le véhicule avec la roue arrière ou la selle contre un objet stable.
- Tourner le guidon du côté vers lequel le véhicule a été tourné.
- S'assurer que le véhicule est immobile et stable.
- S'il y a un risque que le véhicule puisse tomber, le placer dans une autre position et/ou un autre endroit.

Entreposage pendant une période prolongée (1 mois ou plus) et utilisation après une longue période d'entreposage

Lorsque l'on entrepose le vélo pour une période prolongée (1 mois ou plus), déposer le bloc batterie et le garder de la façon suivante :
- Réduire la capacité résiduelle de la batterie jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un ou deux indicateurs de charge allumés, et la conserver dans un endroit clos, frais (15 °C à 25 °C) et sec.
- Contrôler la capacité résiduelle de la batterie une fois par mois et si un seul indicateur de charge clignote, recharger le bloc batterie pendant 10 minutes environ.
- Ne jamais laisser la capacité résiduelle de la batterie diminuer excessivement.

⚠ **Si le bloc batterie est laissé « complètement chargé » ou « déchargé », il se détériore plus rapidement.**

⚠ **À cause de l'auto-décharge, le bloc batterie se décharge lentement au cours de la période pendant laquelle il n'est pas utilisé.**

⚠ **La capacité du bloc batterie diminue au fil du temps, mais une conservation correcte maximise sa durée.**

Avant d'utiliser le vélo après une période prolongée d'inutilisation, recharger le bloc batterie.
En outre, si le vélo est utilisé après une période de 6 mois ou plus, le faire contrôler et le soumettre à un entretien auprès d'un revendeur.

INTERVENTIONS D'ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE

Démontage et remontage des groupes roue

Le démontage des groupes roue est nécessaire lorsqu'il faut réparer un pneu ou d'autres composants de la roue.
Ceci peut également être utile pour transporter le véhicule (exemple : dans le coffre d'une voiture).

Il est impératif de dégonfler les pneus du véhicule pendant son transport dans une voiture ou sur n'importe quel autre moyen de transport !



Démontage de la roue avant

– Déposer les deux écrous « A » qui fixent la roue avant à la fourche.



– Déposer les deux entretoises « B ».



– Déposer la roue ainsi que la fourche.

Les freins hydrauliques ne doivent jamais être actionnés après la dépose du groupe roue avant.

Faire attention à ne pas perdre les deux entretoises « B ».



Montage de la roue avant

Lors du montage, ne pas actionner le levier du frein avant.

– Positionner la roue et la fourche.

FR



– Positionner les deux entretoises « B ».



– Fixer la roue avant à l'aide des deux écrous « A »

Serrer les deux écrous « A » au couple de serrage correct (voir tableau « COUPLES DE SERRAGE » dans le chapitre « CONTRÔLES ET INSPECTIONS »).

Vérifier que la roue est montée solidement et correctement. Si elle n'est pas solidement montée, la roue avant risque de se desserrer et de se déplacer. Ceci peut provoquer des conditions de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.



Démontage de la roue arrière

⚠ **Placer le véhicule de façon qu'il soit stable et que la roue arrière soit soulevée du sol.**

– Agir sur la commande de boîte de vitesses continue, en la tournant vers l'avant jusqu'à régler le rapport le plus court possible.



– Lever le petit levier « A » situé sur le moyeu de la roue arrière.

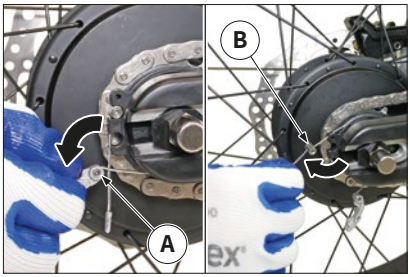

– Extraire le petit levier « A » du logement inférieur du moyeu pour desserrer le câble de commande de boîte de vitesses.
– Extraire l'enclenchement « B » du câble de commande de boîte de vitesses du logement supérieur du moyeu de roue.

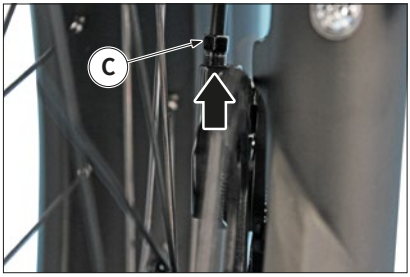

– Déposer l'extrémité « C » de la gaine du câble de commande de la boîte de vitesses de l'étrier de support.

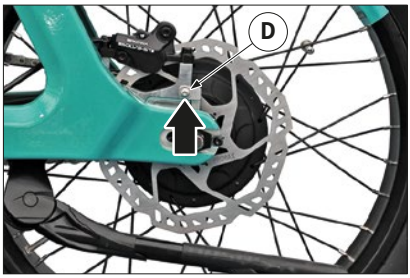

– Dévisser la vis « D » qui fixe le petit étrier du côté gauche du vélo.

FR

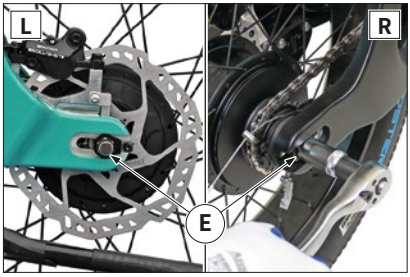

– Desserrer les deux fixations « E » de la roue arrière.



– Déposer la chaîne du pignon de la boîte de vitesses.



– Déposer la roue arrière.

Les freins hydrauliques ne doivent jamais être actionnés après la dépose du groupe roue arrière.



Montage de la roue arrière

Lors du montage, ne pas actionner le levier du frein arrière.

– Positionner la roue et la fourche.



– Placer la chaîne sur le pignon de la boîte de vitesses.

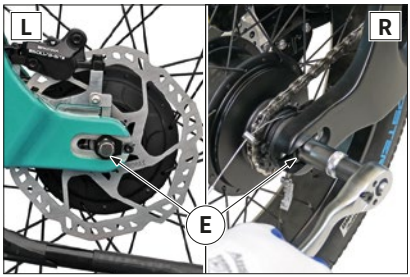

– Reculer la roue jusqu'à sentir que la section de la chaîne est appuyée entre la couronne et le pignon.
– Aligner la roue et serrer les deux fixations « E » de la roue arrière.

La chaîne ne doit pas être tendue mais seulement déposée.

Serrer les deux fixations « D » au couple de serrage correct (voir tableau « COUPLES DE SERRAGE » dans le chapitre « CONTRÔLES ET INSPECTIONS »).



– Agir sur la commande de boîte de vitesses continue, en la tournant vers l'arrière jusqu'à régler le rapport le plus long possible.

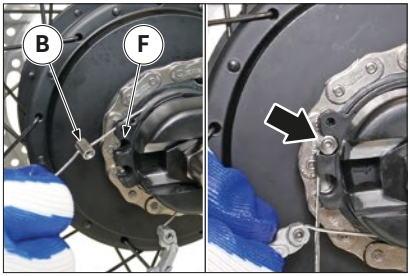

– Placer l'enclenchement « B » du câble de commande de la boîte de vitesses et l'insérer à l'intérieur du logement supérieur « F » du moyeu de la roue arrière.

Vérifier que le câble de commande de la boîte de vitesses est libre de tout obstacle et que la chaîne est correctement positionnée sur la roue dentée.

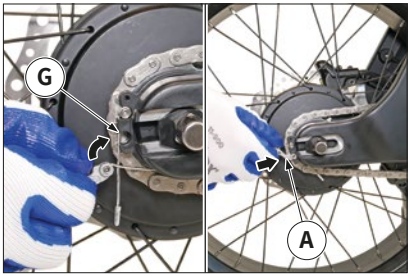

– Rapprocher le petit levier « A » et l'insérer à l'intérieur du logement inférieur « G » du moyeu de la roue arrière.

Veiller à ne pas tirer avec force sur le câble de commande de la boîte de vitesses pour éviter toute rupture ou tout effilochement.



– Soulever le petit levier « A » jusqu'à ce qu'il se ferme sur l'enclenchement du câble de commande de la boîte de vitesses.
– Vérifier que la roue tourne librement.

Vérifier que la roue est montée solidement et correctement. Si elle n'est pas solidement montée, la roue arrière risque de se desserrer et de se déplacer. Ceci peut provoquer des conditions de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.



PNEU DÉGONFLÉ

Si un pneu est dégonflé et s'il se dégonfle à nouveau après avoir été gonflé, il pourrait être crevé ou endommagé.
Pour remplacer le pneu, il est conseillé de s'adresser à un revendeur ou à un vendeur de pneus.

FR

Pour réparer le pneu soi-même, il faut avoir :
- 2 leviers démonte-pneus.
- Une chambre à air (neuve) avec valve et de dimensions identiques à celle à remplacer.
- Une enveloppe (neuve) si nécessaire.
- Une pompe munie d'une tête adaptée à la valve.

Une réparation erronée peut provoquer des situations de danger lors de la marche. N'effectuer cette réparation que si l'on dispose des outils nécessaires.

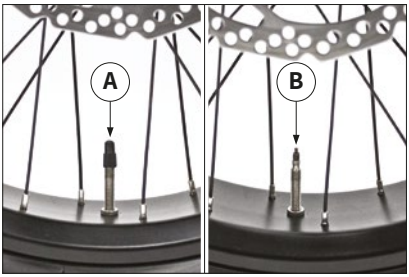

- Démonter le groupe roue (voir les sections précédentes de ce chapitre).
- Déposer le capuchon de protection « A » de la valve.
- Dégonfler complètement le pneu en appuyant sur la valve interne « B ».
- Soulever le pneu de la jante en utilisant les leviers démonte-pneus, en commençant par le point opposé à la valve.
- Extraire la chambre à air du pneu. Noter l'orientation de la chambre à air dans le pneu.
- Chercher la cause de la crevaison :



- Gonfler la chambre à air défectueuse avec la pompe.
- Chercher le point d'où sort l'air.
- Si l'on identifie une fuite, tourner la chambre à air sur elle-même de façon que la valve soit orientée vers l'intérieur.

Si la fuite se trouve à l'intérieur :
- Contrôler que le fond de jante est correctement monté.
- Contrôler que tous les trous des rayons sont couverts. Dans le cas contraire, s'adresser à un revendeur.
- Contrôler que la jante n'est pas endommagée (arêtes vives, éclats, etc.). En présence d'un dommage de ce type, s'adresser à un revendeur.
- Vérifier s'il y a un ou deux petits trous l'un à côté de l'autre.

La présence de deux petits trous indique un pincement (snake bite), qui se produit souvent lorsque l'on passe sur des obstacles saillants avec un pneu insuffisamment gonflé.

- Si la jante n'est pas endommagée, monter une nouvelle chambre à air.

Si la fuite se trouve à l'extérieur :
- Tenir la chambre à air à côté de la jante avec le pneu tel qu'il était monté.
- Chercher la zone du pneu où se trouve le trou de la chambre à air. Il arrive très souvent qu'il y ait une épine, un petit caillou ou un morceau de verre caché dans le pneu.
- Éliminer avec précaution l'objet ayant causé la lacération en utilisant un outil approprié.
- Si le pneu a été endommagé ou lacéré sur une grande surface, il faut le remplacer.

Il est déconseillé de toucher l'intérieur du pneu avec les doigts parce que cela pourrait être dangereux : des objets pointus éventuellement restés dans l'enveloppe pourraient provoquer des coupures ou des blessures. Éviter de parcourir rapidement l'intérieur du pneu avec les doigts. Toucher les parois du pneu très prudemment.

S'il faut remplacer le pneu :
- Le retirer complètement de la jante.
- Monter le nouveau pneu avec un flanc sur la jante.

Veiller à ce que la flèche figurant sur le pneu et indiquant le sens corresponde au sens de rotation lors de la marche.

S'il n'est pas nécessaire de remplacer le pneu :
- Gonfler légèrement la nouvelle chambre à air de façon à lui donner un peu de forme.
- Insérer la valve à travers le trou prévu dans la jante. La valve doit être orientée vers le centre de la roue (voir « Contrôle des valves de pneus » dans le chapitre « CONTRÔLES ET INSPECTIONS »).
- Pousser sur la jante le flanc du pneu qui se trouve encore en dehors, à la hauteur de la valve.
- Pousser simultanément sur la jante les flancs extérieurs du pneu le long de tout le périmètre, en commençant par la valve.

Au niveau du point opposé à la valve, la force nécessaire pour insérer le pneu augmente. C'est pourquoi il est nécessaire d'utiliser les leviers démonte-pneus, en veillant à ne pas endommager la chambre à air.

- Gonfler un peu la chambre à air.
- Déplacer le pneu en avant et en arrière, transversalement par rapport au sens de marche.

Vérifier que le pneu est logé uniformément sur la jante et que la chambre à air n'est visible en aucun endroit.

- Gonfler le pneu jusqu'à la pression prescrite (voir le flanc du pneu).
- Monter le groupe roue (voir les paragraphes précédents dans cette section).
- Contrôler les pneus.

AUTRES INTERVENTIONS

Pour toutes les interventions d'entretien qui ne sont pas décrites dans cette section, s'adresser au revendeur.

HIVERNAGE

En cas d'inactivité prolongée :
- Débrancher la batterie et la recharger ; la recharger au moins tous les 4 mois.
- Nettoyer les bornes de la batterie avec un chiffon sec après une période prolongée d'inutilisation.
- Ne pas nettoyer les contacts en les polissant avec une lime ou en utilisant un fil métallique, etc. cela risque de provoquer des pannes.
- Vérifier la pression des pneus (1 bar) et les gonfler au moins tous les 4 mois.

NETTOYAGE ET ENTRETIEN

ÉLIMINATION

L'unité d'actionnement, l'unité d'affichage/contrôle, la batterie, le capteur de vitesse, les accessoires et l'emballage doivent être éliminés dans le respect de l'environnement. Ne pas éliminer l'e-bike et ses composants dans les déchets ménagers !



Conformément à la Directive européenne 2012/19/UE, les équipements électriques qui ne sont plus utilisables et, conformément à la Directive européenne 2006/66/CE, les batteries défectueuses ou usées doivent faire l'objet de tri sélectif dans le plein respect de l'environnement.



Les machines obsolètes, les pièces de rechange et les emballages sont réalisés avec des matériaux recyclables. Le propriétaire est tenu de les éliminer conformément aux réglementations en vigueur, d'une façon correcte et dans le plein respect de l'environnement.

FR

Toutes les pièces en plastique moulées par injection sont dotées d'un symbole de recyclage.

- Directive REACH n. 1907/2006 (CE)
- Directive RoHS (2011/65/UE)
- Règlements 2012 relatifs à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (Royaume-Uni et Canada)

Prière de remettre tous les composants inutilisables de l'e-bike Brose à un revendeur agréé de vélos.

Sujet à modifications.



RECHERCHE DES PANNES

En cas de problèmes pendant l'utilisation du véhicule, vérifier d'abord si le problème fait partie de ceux décrits dans les tableaux suivants.
Cela peut permettre de trouver la bonne solution sans avoir besoin de se rendre chez le revendeur autorisé. Si le problème ne fait pas partie de ceux décrits ou bien s'il en fait partie mais qu'en opérant de la façon indiquée dans les tableaux, le problème n'est pas résolu, consulter le revendeur agréé avant de réutiliser le véhicule.

RECHERCHE DES PANNES

Tableau recherche des pannes

Problème	Cause possible	Possible solution
Il n'est pas possible d'activer l'écran ou le système d'assistance.	Dysfonctionnement du bloc batterie même si celui-ci est chargé.	Appuyer sur le bouton blanc situé sur le bloc batterie pour contrôler que la batterie est allumée. Les voyants de l'afficheur du niveau de charge sur le bloc batterie devraient s'allumer. Si ce n'est pas le cas, il est possible que le bloc batterie soit défectueux.
	Bloc batterie surchauffé.	Attendre que le bloc batterie se soit refroidi.
	Bloc batterie mal monté.	Déposer le bloc batterie et essayer de le raccrocher. S'assurer qu'il est correctement positionné.
	Bloc batterie déchargé.	Charger le bloc batterie en utilisant le chargeur de batterie spécifique.
	Contacts électriques sur le bloc batterie et/ou du connecteur endommagés.	Contrôler que tous les contacts sont propres. Si nécessaire, les nettoyer avec un chiffon souple et sec.
	Afficheur mal monté sur son support.	Déposer l'afficheur de son support et le repositionner. S'assurer qu'il est correctement inséré.
	Contacts de l'afficheur et/ou du support endommagés.	Contrôler que tous les contacts sont propres. Si nécessaire, les nettoyer avec un chiffon souple et sec.
	Connecteur mal inséré dans le bloc batterie.	Insérer correctement le connecteur dans le contact du bloc batterie.
L'écran ne fournit pas de données bien que le véhicule soit en mouvement.	Le capteur de vitesse ne fonctionne pas correctement.	Contrôler le positionnement du contact sur les rayons de la roue arrière ; la distance entre ce contact et le capteur de vitesse doit notamment être comprise entre 5 mm et 17 mm.
Les feux du véhicule ne s'allument pas.	Câbles des feux mal connectés.	Contrôler les câbles et les fiches électriques et les connecter correctement.
L'afficheur signale un code d'erreur.	Il y a une erreur dans le système.	Se référer au tableau suivant.
Le batterie ne se recharge pas	Température de la batterie trop élevée ou trop basse (batterie en protection). Visible grâce au clignotement simultané de tous les quatre voyants sur la batterie.	La recharge reprend automatiquement lorsque la température à l'intérieur de la batterie atteint un niveau approprié pour la recharge.
	Faible contact entre la batterie et l'adaptateur du chargeur de batterie.	Insérer et retirer plusieurs fois l'adaptateur du chargeur de batterie de la batterie. Utiliser un chiffon sec ou un coton-tige pour nettoyer le chargeur de batterie et les bornes de contact de la batterie. Puis brancher à nouveau le bloc batterie et le chargeur de batterie.

Problème	Cause possible	Possible solution
Le batterie ne se recharge pas	La fiche d'alimentation est-elle solidement branchée ? La fiche de recharge est-elle bien insérée dans le groupe batterie ?	Rebrancher et essayer à nouveau d'effectuer la recharge. Si le groupe batterie ne se recharge toujours pas, il est possible que le chargeur de batterie soit défectueux.
	Les témoins indicateur de la capacité résiduelle de la batterie sont-ils allumés ?	Revoir la méthode de recharge et essayer à nouveau d'effectuer la recharge. Si le groupe batterie ne se recharge toujours pas, il est possible que le chargeur de batterie soit défectueux.
	Les bornes de contact du chargeur de batterie ou du groupe batterie sont-elles sales ou mouillées ?	Retirer le groupe batterie du chargeur de batterie et la fiche de recharge de la prise de courant. Utiliser un chiffon sec ou un coton-tige pour nettoyer les bornes de contact de la batterie et du chargeur de batterie. Puis rebrancher le groupe batterie et le chargeur de batterie.
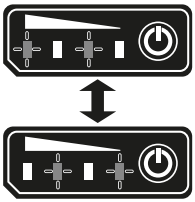	Il y a un contact défectueux dans les bornes de contact.	Retirer le groupe batterie du vélo. Puis brancher la fiche de recharge dans le groupe batterie. (Si les témoins indicateur de la capacité de la batterie clignotent encore alternativement, il est possible qu'il y ait une anomalie dans le groupe batterie). Lorsque le groupe batterie est remonté sur le vélo et l'interrupteur d'alimentation de l'unité d'affichage est enfoncé, si les témoins indicateur de la capacité de la batterie clignotent encore alternativement, il est possible qu'il y ait une anomalie dans l'unité de transmission.
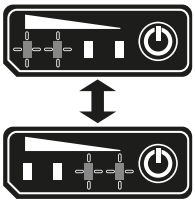	Il y a un contact défectueux dans les bornes de contact.	Retirer le groupe batterie du chargeur de batterie, monter la batterie sur le vélo et appuyer sur l'interrupteur d'alimentation de l'unité d'affichage. Lorsque la fiche de recharge est rebranchée dans le groupe batterie, si les témoins indicateur de la capacité de la batterie clignotent encore alternativement, il est possible qu'il y ait une anomalie dans le chargeur de batterie.
	Le connecteur de charge sur le groupe batterie est-il mouillé ?	Nettoyer le connecteur de charge et la fiche de recharge. Puis les sécher. Ensuite brancher la fiche de recharge au connecteur de charge.
Les deux témoins indicateur de la capacité de la batterie clignotent simultanément. 		La fonction de protection du groupe batterie a été activée et le système ne peut pas être utilisé. Faire remplacer le groupe batterie par un revendeur de vélos le plus rapidement possible.

RECHERCHE DES PANNES

FR

Problème	Cause possible	Possible solution
Le chargeur de batterie émet des bruits inhabituels, des odeurs désagréables ou de la fumée.		Débrancher la fiche de recharge et interrompre immédiatement l'opération. Faire contrôler le vélo par un revendeur.
Le chargeur de batterie devient très chaud.	Il est normal que le chargeur de batterie devienne chaud pendant la recharge.	Si le chargeur de batterie est trop chaud pour être touché de la main, débrancher la fiche de recharge, attendre qu'il refroidisse et s'adresser à un revendeur de vélos.
Après la recharge, aucun témoin indicateur de la capacité de la batterie ne s'allume lorsque le bouton indicateur de la capacité de la batterie « ⏻ » est enfoncé.	La fiche de recharge a-t-elle été débranchée ou le groupe batterie a-t-il été retiré pendant la recharge ?	Recharger à nouveau le groupe batterie.
	La recharge a-t-elle commencé lorsque la température du groupe batterie était élevée, par exemple juste après l'utilisation ?	Se déplacer à un endroit où la température de la batterie peut atteindre la plage à l'intérieur de laquelle la recharge est possible (15 °C à 25 °C), puis recharger à nouveau.
Après avoir débranché la fiche de recharge sur le chargeur de batterie du groupe batterie, les témoins indicateur de la capacité de la batterie sont encore allumés.	Le connecteur de charge sur le groupe batterie est-il mouillé ?	Nettoyer le connecteur de charge et la fiche de recharge. Puis les sécher.

Codes d'erreur	Dispositif défectueux	Détails de la panne	Conditions de remise en état	Intervention
12	Unité d'affichage	Arrêt des communications avec l'unité d'affichage	Si le système ne détecte aucune erreur, le système peut revenir immédiatement à l'état normal.	1. Contrôler le connecteur de l'unité d'affichage. 2. Remplacer le groupe unité d'affichage. 3. Remplacer le conducteur 2. 4. Remplacer le groupe contrôleur (circuit imprimé interne) ou le groupe unité de commande.
13	Unité de commande - Unité d'affichage	Absence de communication des données à l'unité d'affichage		Vérifier que la combinaison unité de commande/unité d'affichage est correcte.
31	Capteur de couple	Signaux de communication absents	Si le système ne détecte aucune erreur, le système peut revenir à l'état normal lorsque l'alimentation est rétablie.	1. Remplacer le groupe capteur de couple. 2. Remplacer le groupe contrôleur (circuit imprimé interne) ou le groupe unité de commande.
		Débranché		
		En court-circuit		
		Câblage défectueux entre le capteur de couple et le contrôleur		
32		Câblage défectueux entre la bobine et le circuit imprimé (fil lâche : presque débranché)		
33		Tension anormale en l'absence de charge	Si le système ne détecte aucune erreur, le système peut revenir à l'état normal lorsque l'alimentation est rétablie. (Lorsque le système détecte la même erreur plusieurs fois, le système ne peut pas revenir à l'état normal même si l'alimentation est rétablie).	1. Régler la tension de référence du capteur de couple. 2. Remplacer le groupe capteur de couple. 3. Remplacer le groupe contrôleur (circuit imprimé interne) ou le groupe unité de commande.
34		Tension anormale (détectée pendant le fonctionnement/avec une tension élevée constante)		
35				
36		Tension anormale (détectée pendant le fonctionnement/autre)		
37		Tension anormale (détectée pendant le fonctionnement à vitesse réduite)		

Codes d'erreur	Dispositif défectueux	Détails de la panne	Conditions de remise en état	Intervention
38	Capteur de tours	Panne du capteur de couple ou du capteur de tours	Si le système ne détecte aucune erreur, le système peut revenir à l'état normal lorsque l'alimentation est rétablie.	Remplacer le groupe capteur de couple ou le groupe contrôleur ou le groupe axe de transmission.
39		Capteur de tours en court-circuit ou défectueux		Remplacer le groupe contrôleur (circuit imprimé interne) ou le groupe unité de commande.
61	Contrôleur	Tension anormale du capteur pour le courant de phase U alors que le moteur ne fonctionne pas	Si le système ne détecte aucune erreur, le système peut revenir à l'état normal lorsque l'alimentation est rétablie.	Remplacer le groupe contrôleur (circuit imprimé interne) ou le groupe unité de commande.
		Tension anormale du capteur pour le courant de phase W alors que le moteur ne fonctionne pas		
62	Moteur	Surintensité appliquée à la phase U du moteur	Le système ne revient pas à l'état normal même si l'alimentation est rétablie.	Remplacer le groupe contrôleur (circuit imprimé interne) ou le groupe unité de commande.
		Surintensité appliquée à la phase V du moteur		
		Surintensité appliquée à la phase W du moteur		
		Courant anormal appliqué à la phase U du moteur		
		Courant anormal appliqué à la phase V du moteur		
		Courant anormal appliqué à la phase W du moteur		

Codes d'erreur	Dispositif défectueux	Détails de la panne	Conditions de remise en état	Intervention
63	Contrôleur	Anomalie dans la lecture des données	Si le système ne détecte aucune erreur, le système peut revenir à l'état normal lorsque l'alimentation est rétablie.	Remplacer le groupe contrôleur (circuit imprimé interne) ou le groupe unité de commande.
66		Erreurs de données mémoire externe		
		Erreur EEPROM		
64		Température relevée du circuit imprimé trop basse (-20 °C)	Si le système ne détecte aucune erreur, le système peut revenir à l'état normal lorsque l'alimentation est rétablie. (Lorsque le système détecte la même erreur plusieurs fois, le système ne peut pas revenir à l'état normal même si l'alimentation est rétablie).	
		Température relevée du circuit imprimé trop haute (125 °C) (y compris circuit CC)		
		Capteur sur le circuit imprimé presque débranché		
67	Moteur	2 conducteurs sont débranchés	Si le système ne détecte aucune erreur, le système peut revenir à l'état normal lorsque l'alimentation est rétablie.	1. Remplacer le groupe contrôleur (circuit imprimé interne) ou le groupe unité de commande. 2. Remplacer le conducteur 3, 4 ou 5.
		Le conducteur jaune est débranché (phase U)		
		Le conducteur bleu est débranché (phase V)		
		Le conducteur blanc est débranché (phase W)		
68	Encodeur	Débranché ou conducteur en court-circuit	Si le système ne détecte aucune erreur, le système peut revenir à l'état normal lorsque l'alimentation est rétablie.	1. Contrôler le connecteur de l'encodeur. 2. Remplacer le connecteur de l'encodeur. 3. Remplacer le groupe contrôleur (circuit imprimé interne) ou le groupe unité de commande. 4. Remplacer le groupe moteur.
		Fil noir en court-circuit		

Codes d'erreur	Dispositif défectueux	Détails de la panne	Conditions de remise en état	Intervention
71	Batterie	Réception impossible des données de la batterie	Si le système ne détecte aucune erreur, le système peut revenir à l'état normal lorsque l'alimentation est rétablie.	1. Contrôler la section de connexion entre le bloc batterie et le vélo, le connecteur de charge du câble d'alimentation. 2. Remplacer la prise CC de la fiche ou le conducteur 2. 3. Remplacer le groupe contrôleur (circuit imprimé interne) ou le groupe unité de commande. 4. Remplacer le groupe batterie.
73		Tension de batterie relevée trop élevée (45 V)		
74		Erreur interne du système		L'indicateur de la capacité de la batterie pourrait clignoter de façon anormale ; consulter le manuel de réparation de la batterie.
79	Convertisseur CC/CC	Courant CC anormal	Si le système ne détecte aucune erreur, le système peut revenir à l'état normal lorsque l'alimentation est rétablie.	1. Remplacer le convertisseur CC/CC externe. 2. Remplacer le groupe contrôleur (circuit imprimé interne) ou le groupe unité de commande.
-	Capteur de vitesse	Capteur de vitesse débranché	Si le système ne détecte aucune erreur, le système peut revenir immédiatement à l'état normal.	1. Contrôler le connecteur du câble du capteur de vitesse. 2. Contrôler le jeu entre le capteur de vitesse et l'aimant. 3. Remplacer le kit capteur de vitesse.

CONDUITE DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

- Toujours porter un casque et boucler la jugulaire.
- Toujours laisser les lumières allumées, même de jour. Cette précaution rend le véhicule plus visible dans la circulation.
- Porter des chaussures qui ne risquent pas de se déchausser et qui adhérent fermement aux pédales. Ne pas porter des sandales ni utiliser le véhicule pieds nus.
- Porter des vêtements garantissant une bonne visibilité sur la route et éviter les vêtements amples qui risquent de rester accrochés dans les composants en mouvement du véhicule.

Utilisation correcte

⚠ **Selon leur type, les véhicules peuvent être utilisés sur différents types de parcours conformément à ce qui figure dans le « Tableau type de terrain autorisé » de cette notice.**

⚠ **L'utilisation du véhicule à d'autres fins que celles prévues risque de donner lieu à des situations de conduite dangereuse, à des chutes et à des accidents.**

⚠ **Des courts-circuits peuvent également se produire à l'intérieur du bloc batterie, ce qui comporte un risque d'incendie.**

⚠ **TOUJOURS utiliser le véhicule comme décrit dans cette notice et dans la documentation complémentaire éventuelle.**

Utilisation non conforme

- Comme décrit précédemment, pour utiliser le véhicule sur des routes publiques, il faut l'équiper de tous les dispositifs prévus par les réglementations en vigueur dans le pays d'utilisation.
- Des modifications altérant la géométrie du véhicule (par exemple : offset différent, course différente, tige de selle plus longue, etc.)
- L'ajout d'accessoires et de composants non homologués pour le véhicule en question risque de l'endommager et de compromettre la sécurité de son utilisation. Ceci peut provoquer des conditions de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.
- Ne jamais ajouter par soi-même des équipements au véhicule ni essayer de le modifier ; s'en remettre à un revendeur qualifié.
- Toute erreur commise lors d'interventions qui ne sont pas effectuées dans les règles de l'art risque d'endommager le véhicule et de compromettre son fonctionnement et sa sécurité. Cela peut provoquer des conditions de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.
- L'utilisateur ne peut effectuer que les opérations décrites dans la notice d'utilisation et d'entretien.

Il est strictement interdit à l'utilisateur de brancher et d'utiliser des appareils de diagnostic et de programmation sur toutes les unités électroniques du véhicule (batterie, tableau de bord, etc.).

Sur certains véhicules, le support du bloc batterie ou le porte-bagages (si installé) ne sont pas adaptés au transport de personnes et de sièges enfants.

⚠ POUR UNE CONDUITE SÛRE

Suivre les recommandations ci-dessous pour garantir une conduite sûre et protéger le véhicule en question :

- Cette notice doit être consultée avant d'utiliser le véhicule.
- Si le conducteur n'a pas d'expérience dans la conduite du véhicule, nous lui conseillons de se familiariser avec celui-ci en parcourant des tronçons de route peu fréquentés. Ne JAMAIS prêter le véhicule à des conducteurs inexpérimentés et, dans tous les cas, s'assurer que la personne remplisse les exigences nécessaires pour conduire.
- Une fois à la conduite, il faut respecter scrupuleusement le code de la route. Il est strictement interdit de participer à des compétitions avec les véhicules en dehors des circuits autorisés et sans la surveillance du personnel préposé.
- Adopter un comportement correct de conduite en évitant toute manœuvre brusque ou dangereuse pour soi-même et pour les autres (exemple ; emballements, rester dans le sillage des véhicules qui précèdent, non-respect des limites de vitesse, etc.). Évaluer et toujours tenir compte des conditions du terrain, de visibilité,etc.
- **Garder les deux mains sur le guidon pour une conduite sûre** et laisser toujours les pieds sur les espaces prévus à cet effet. Éviter impérativement de se mettre debout ou de se relaxer pendant la conduite.
- Pendant la conduite, il convient de faire preuve du maximum d'attention, en évitant de se laisser distraire ou influencer par des personnes, choses, actions (ex. ne pas fumer, manger, boire, lire, etc.). Le véhicule doit toujours être conservé en parfait état, en contrôlant que les niveaux d'huile de freins (suivant version) correspondent toujours aux valeurs prescrites. N'utiliser que des lubrifiants spécifiques pour le véhicule, du type indiqué dans les tableaux correspondants.
- En cas de chute, s'assurer que toutes les commandes, les leviers, les tuyaux, les câbles, les circuits de freinage, les roues et les pneus sont en parfait état. Dans le cas contraire, ne pas conduire le véhicule mais le faire transporter de manière adéquate (en respectant les normes légales et de sécurité) jusqu'à un Concessionnaire agréé YAMAHA.

FR

⚠ **Il est interdit de modifier en aucune façon la position, l'inclinaison ou la couleur des éléments suivants : plaque, clignotants, dispositifs d'éclairage et avertisseurs sonores ; éviter également les modifications techniques visant à augmenter les performances ou à altérer d'une façon quelconque les caractéristiques originales du véhicule.**

⚠ **N'altérer ou ne modifier en aucune façon les caractéristiques et les performances d'origine du véhicule. Toute altération ou modification des pièces d'origine du véhicule est non seulement interdite par la loi mais elle fait aussi en sorte que le véhicule ne soit plus conforme et qu'il soit dangereux à conduire. En plus de l'annulation de la garantie, ces modifications entraînent aussi de possibles sanctions.**

Ces modifications provoquent l'annulation de la garantie et risquent de compromettre les performances du véhicule et, donc, de diminuer son niveau de sécurité, voire même de le rendre illégal et passible de sanctions pénales.
Il est conseillé de toujours respecter toutes les dispositions légales et les règlements nationaux et locaux en matière d'équipement du véhicule.

⚠ **Avant de conduire un vélo à pédalage assisté, veiller à se familiariser avec les caractéristiques de départ, d'accélération et de maniabilité du vélo, qui diffèrent fortement de celles d'un vélo sans servo-assistance.**

⚠ **La puissance pourrait être fournie à l'improviste et de façon inattendue. L'allumage et/ou l'accélération inattendue du véhicule risque de surprendre l'utilisateur et de provoquer la perte de contrôle du véhicule en l'exposant ainsi à un risque d'accidents.**

⚠ **Conduire prudemment et avec précaution.**

⚠ **Conduire de façon à toujours être prêt à freiner.**

⚠ **Ne pas conduire le véhicule en état d'ivresse, sous l'effet de drogues, après avoir pris certains médicaments ou dans un état de fatigue physique et de somnolence. Le non-respect de ces règles doit être considéré comme extrêmement dangereux et pourrait provoquer de graves dommages aux objets et/ou aux personnes.**

⚠ **Conduire de façon à toujours avoir totalement le contrôle du véhicule et à ne pas se trouver en difficulté face à des situations dangereuses imprévues.**

⚠ **En cas de conduite sur une chaussée mouillée, ne pas oublier que la capacité d'arrêt des freins est considérablement réduite ainsi que l'adhérence des pneus. Contrôler attentivement la vitesse et prévoir plus de temps pour l'arrêt.**

Toujours porter un casque approprié et conforme aux dispositions légales, correctement bouclé et tout autre dispositif de sécurité nécessaire pour son propre style de conduite.

Lors de l'utilisation du véhicule, il est conseillé de ne porter que des vêtements appropriés, qui ne limitent pas la conduite et ne gênent pas la vue.

Porter exclusivement des pantalons ajustés. Les vêtements amples risquent de s'accrocher dans le véhicule et de provoquer des chutes graves.

Certains vêtements et/ou l'utilisation d'un sac à dos risquent de limiter les mouvements du conducteur.

Il est conseillé de ne pas porter de talons hauts.

Si le véhicule est utilisé sur des routes sales de sable, de boue, de neige mélangée à du sel, nous recommandons de vérifier et, si nécessaire, de nettoyer les disques de frein avec des détergents spécifiques non agressifs, afin d'éviter ainsi l'agglomération de matières abrasives à l'intérieur des trous et une usure précoce des plaquettes de frein.

Si le produit est utilisé à n'importe quel moment sur des routes publiques, installer des réflecteurs appropriés pour répondre aux exigences locales, nationales ou fédérales applicables aux véhicules. Pour toute question concernant les catadioptres, contacter Yamaha.

Dans le noir et dans des conditions de mauvaise visibilité, porter des vêtements avec des bandes réfléchissantes et allumer les feux.

En cas de conduite nocturne ou de mauvais temps, allumer les feux du véhicule. Porter des vêtements clairs et/ou réfléchissants. Supposer que les automobilistes ne sont pas en mesure de voir le véhicule et conduire très prudemment. Conduire plus lentement que d'habitude pour toujours conserver le contrôle total du véhicule.

Trop charger le véhicule risque de provoquer une panne ou même la rupture de certains composants. Cela pourrait entraîner des conditions de conduite dangereuses, des chutes et des accidents. Ne jamais dépasser la charge maximale autorisée spécifiée dans la notice d'utilisation et d'entretien.

Risque de chutes et d'accidents dus à un démarrage inattendu.

Lors de l'utilisation d'un vélo VAE ou S-Pedelec, en appuyant le pied sur la pédale, le moindre mouvement des roues suffit à faire démarrer le moteur électrique. Il existe, donc, un risque de démarrage inattendu.

Ne mettre le pied sur la pédale que lorsque l'on souhaite vraiment démarrer.

Actionner les deux freins et ne les relâcher que lorsque l'on souhaite vraiment démarrer.

Risque de chutes et d'accidents dus à une suite de mouvements inattendue.

Conduire prudemment, respecter les intervalles d'entretien et s'adresser immédiatement au revendeur en cas de défauts.

AVERTISSEMENTS ET SÉCURITÉ

Pendant la conduite, ne pas concentrer son attention sur l'écran parce que cela risquerait de provoquer des accidents. En revanche, concentrer son attention sur la route, sur l'environnement et sur les autres véhicules.

Un conducteur à la fois seulement. Utiliser le véhicule à deux ou transporter des objets de grandes dimensions gênant la vue ou interférant avec le contrôle du véhicule risquent de provoquer des accidents, sauf si le véhicule est prévu pour être conduit avec un passager.

Ne pas effectuer d'acrobaties. Toujours conduire en conservant le contrôle total, prudemment et à une vitesse raisonnable.

Ne jamais faire remorquer le véhicule par d'autres véhicules.

La sécurité du conducteur dépend, entre autres, de la vitesse et des conditions de conduite. Plus la conduite est rapide et les conditions défavorables, plus le risque augmente. Ne jamais oublier que les routes peuvent être en mauvais état et présenter des obstacles, des arêtes, des bordures, des ondulations et autres. Dans ces zones, rouler très lentement et très attentivement.

Les groupes roue en mouvement peuvent provoquer des lésions aux mains et à d'autres parties du corps. Garder les mains et d'autres parties du corps à distance des groupes roue en mouvement. Veiller à ce que les mains et d'autres parties du corps d'autres personnes (enfants ou adultes) ne puissent pas entrer en contact avec les groupes roue en mouvement.

Pendant la marche, notamment lors de longues sorties et en cas de freinages fréquents, les disques de frein risquent de se surchauffer et, donc, de provoquer des brûlures en contact avec la peau. Ne pas toucher les disques de frein juste après avoir roulé, les laisser refroidir pendant 5 minutes au moins avant de les toucher. Ne pas les refroidir en versant de l'eau ou d'autres liquides ; les disques risquent de se détériorer.

Une charge (si autorisée) nuit au comportement en marche du véhicule et augmente la distance de freinage.

Montée et descente du véhicule.

La montée et la descente du véhicule doivent se faire avec une liberté totale de mouvement et sans empêchements.
Ne monter et ne descendre du véhicule que du côté gauche et avec la béquille abaissée, cela pour prévenir tout déséquilibre ou perte d'équilibre, susceptibles d'entraîner des chutes ou des renversements.
Saisir correctement le guidon et, sans charger son propre poids sur la béquille, monter sur le véhicule.
Appuyer les pieds au sol et soutenir le véhicule en position de marche.

La béquille est conçue pour supporter le poids du véhicule et une charge maximale, sans pilote ni passager.

Si l'on ne parvient pas à avoir les deux pieds au sol lors de la manœuvre de montée, ne garder que le pied droit au sol, puisque le côté gauche du véhicule est « protégé » par la béquille en cas de déséquilibres ou de perte d'équilibre.

Utiliser le pied gauche pour faire rentrer la béquille latérale.
Arrêter le véhicule dans une zone appropriée à l'arrêt ou au stationnement, en s'assurant que le terrain est stable et sans obstacles.
Étendre complètement la béquille en utilisant le pied gauche.

Si l'on ne parvient pas à avoir les deux pieds au sol lors de la manœuvre de descente, ne garder que le pied droit au sol, puisque le côté gauche est « protégé » par la béquille en cas de déséquilibres ou de perte d'équilibre.

Si le véhicule est homologué pour le transport d'un passager, maintenir le véhicule en position de marche et attendre que le passager effectue la manœuvre de descente du véhicule.

La manœuvre de descente du passager doit toujours être effectuée du côté gauche du véhicule, en utilisant le repose-pied gauche.

Le pilote doit informer le passager sur la façon de descendre du véhicule. Le passager doit effectuer la manœuvre de descente très prudemment, en évitant de déséquilibrer le pilote et le véhicule.

Incliner le véhicule en faisant en sorte que la béquille touche le sol. Descendre du véhicule et tourner le guidon complètement à gauche.

S'assurer que le véhicule est immobile et stable.

Ne pas soulever le véhicule en le saisissant par le châssis porte-plaque d'immatriculation pour éviter tout endommagement.

AVERTISSEMENTS ET SÉCURITÉ

RISQUES RÉSIDUELS

Risque d'incendie

De fortes secousses dues à une utilisation non-conforme du véhicule, son entreposage dans des milieux chauds (ex. l'habitacle d'une voiture en présence d'un rayonnement solaire important) et les chutes avec le véhicule risquent de provoquer des courts-circuits à l'intérieur du bloc batterie susceptibles d'entraîner un incendie.

En cas de rayonnement solaire important, l'habitacle d'un véhicule risque de se surchauffer. Des températures élevées peuvent provoquer des courts-circuits du bloc batterie et ce dernier pourrait prendre feu.

Il est aussi impératif de dégonfler complètement les pneus du véhicule lorsque celui-ci est transporté à l'intérieur d'une voiture.

FR

Toujours se garer dans une zone ombragée et veiller à ce que la température ambiante ne dépasse pas les 32 °C (90 °F).

- Utiliser le véhicule conformément à son utilisation prévue (voir paragraphe « Utilisation correcte » dans la notice d'utilisation et d'entretien).
- Toujours garer le véhicule dans un endroit dont la température est comprise entre -10 °C et +50 °C (entre 14 °F et 122 °F).
- Garder le véhicule loin de toute source de chaleur comme des appareils de chauffage, radiateurs, poêles, etc.
- En présence de flammes ou de fumée provenant du bloc batterie, arrêter immédiatement le vélo et éteindre l'incendie avec un extincteur, si disponible. S'il existe un risque que l'incendie se propage aux objets voisins, informer immédiatement les pompiers.

Risques électriques

L'utilisation d'un chargeur de batterie et de câbles électriques non conformes, endommagés ou défectueux pourrait provoquer des décharges électriques potentiellement mortelles.

- Utiliser exclusivement le chargeur de batterie fourni de série.
- Ne pas démonter le bloc batterie ni le chargeur de batterie.
- Tenir le véhicule et le chargeur de batterie loin des enfants et des animaux.
- Éviter que le chargeur de batterie n'entre en contact avec de l'eau ou d'autres liquides.
- Ne pas laisser le bloc batterie et le chargeur de batterie au soleil ou près de sources de chaleur (par ex. poêles, radiateurs, etc.).
- Ne jamais utiliser le chargeur de batterie ou les batteries s'ils présentent des dommages de n'importe quel type.
- Ne jamais utiliser le chargeur de batterie si l'isolation des câbles ou une ou plusieurs connexions à fiche son endommagées. Dans ce cas, ne saisir la fiche qu'au niveau d'un point isolé.

Risques génériques

- Ne pas approcher les mains, les pieds ou d'autres parties du corps des éléments en mouvement du véhicule (roues, chaîne, engrenages). Risque de blessures.
- Veiller à ce que les enfants éventuellement installés dans des remorques ne puissent pas entrer en contact avec les groupes roue en mouvement.
- En cas de pluie, de neige ou de routes glissantes, réduire la vitesse et augmenter la distance de sécurité par rapport aux autres véhicules.
- Ne pas traverser de flaques d'eau. En pénétrant dans le moyeu du moteur, l'eau risque de provoquer des courts-circuits ou des dommages irréparables.
- Ne pas laisser le véhicule dans la voiture, sous le soleil.

Après une longue descente, les disques de frein peuvent être très chauds. Ne pas toucher les disques de frein juste après une descente. Les laisser refroidir pendant au moins 5 minutes avant de les toucher. Pour contrôler la température, il suffit de toucher pendant quelques secondes les disques de frein avec un doigt nu. S'ils sont très chauds, attendre quelques minutes et répéter l'essai jusqu'à ce que les disques se soient refroidis.

Risque de brûlures

Suite à leur utilisation, le moteur et les disques de frein (si installés) peuvent devenir très chauds et peuvent le rester pendant un certain temps même lorsque le véhicule est à l'arrêt. Avant d'effectuer toute opération à proximité du moteur ou du système de freinage, porter des gants de protection ou attendre qu'ils refroidissent.

SOIN DU VÉHICULE

Afin de garantir la sécurité et de conserver les composants en bon état de fonctionnement, soumettre le véhicule à un entretien régulier en le faisant contrôler par un mécanicien au moins une fois par an.

Au cours de l'année, effectuer les contrôles suivants :
- Vérifier que tous les écrous et les boulons sont serrés.
- Contrôler tous les composants matériels pour vérifier qu'ils sont tous installés et qu'aucune pièce n'est usée ou détériorée. Veiller à ce que l'alignement du cadre et de la fourche soit correct et que tous les composants soient dans la bonne position.
- Les catadioptres doivent être propres, fixés solidement et positionnés à l'avant, à l'arrière et latéralement de façon à ce qu'ils soient bien visibles pendant la nuit. Remplacer immédiatement tout catadioptre détérioré. De jour ou de nuit, toujours utiliser un feu avant et arrière pendant la conduite.
- Remplacer les câbles usés ou détériorés. Les câbles s'allongent au fur et à mesure de leur utilisation et ils requièrent des réglages et des lubrifications périodiques.
- Contrôler souvent la tension de la chaîne et, si nécessaire, la régler.

Ne jamais pulvériser de l'eau sous pression sur le véhicule. Le jet d'eau sous pression, même d'un petit tuyau de jardin, risque de s'infiltrer sous les joints et de pénétrer dans le produit, en influençant ainsi son fonctionnement.

Laver le véhicule et tous ses composants avec un chiffon humide.

Yamaha conseille d'utiliser des produits adéquats pour le soin du véhicule. Utiliser des produits contenant de l'alcool, des diluants nitro, des détergents à froid, des carburants ou d'autres produits semblables risque d'abîmer et/ou d'endommager les composants du véhicule.
Un soin régulier préserve la qualité esthétique et fonctionnelle de votre véhicule pendant longtemps.

Ne pas utiliser de pâtes abrasives sur le véhicule, elles risqueraient d'abîmer les parties peintes.

Ne pas appliquer de cire de protection sur les pièces du système de freinage, elles risqueraient de compromettre leur fonctionnement.

Ne pas appliquer de cires sur la selle, elle risquerait de l'endommager et de la rendre glissante, ce qui diminuerait la stabilité d'assise du pilote et/ou du passager et augmenterait ainsi le risque d'accidents et/ou de dommages aux objets et/ou aux personnes.

LIQUIDE DE FREINS

Le liquide de freins peut endommager les surfaces peintes, en plastique ou en caoutchouc. Quand on effectue des opérations spécifiques, protéger ces composants à l'aide d'un chiffon propre.

Toujours porter des lunettes de protection et en cas de contact accidentel avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau fraîche et propre et consulter immédiatement un médecin. Tenir hors de la portée des enfants.

AVERTISSEMENTS ET SÉCURITÉ

INSTRUCTIONS CONCERNANT LA BATTERIE

Le liquide de la batterie est corrosif. En cas de contact avec la peau ou les yeux, s'adresser immédiatement à un médecin.

Éviter les lésions personnelles. Toutes les batteries et les circuits électriques présents :
RISQUE D'INCENDIE
RISQUE D'EXPLOSION
DÉCHARGES ÉLECTRIQUES

Utiliser exclusivement les batteries et les chargeurs de batterie d'origine installés sur les véhicules par Yamaha.

L'utilisation d'autres blocs batterie, chargeurs de batterie ou câbles d'alimentation comporte un risque d'incendies et de lésions personnelles.

Une utilisation impropre des batteries au lithium peut provoquer des incendies, des explosions ou un danger chimique.

Avec le chargeur de batterie fourni de série, ne charger que les batteries ions-lithium. Ne pas charger de batteries au plomb, NiCd-NiMh ou de piles.

Il est strictement interdit à l'utilisateur de brancher et d'utiliser des appareils de diagnostic et de programmation sur la batterie.

Soin et entretien de la batterie et du chargeur de batterie

Examiner régulièrement la batterie et le chargeur de batterie pour identifier tout dommage, notamment sur le câble, la fiche et le logement. Si un composant quelconque est endommagé, même légèrement, NE PAS L'UTILISER. Remplacer le composant endommagé par une pièce de rechange d'origine fournie par le fabricant de la batterie.

- Ne jamais ouvrir le bloc batterie ou le chargeur de batterie sous aucun prétexte. Cela risquerait de provoquer des courts-circuits et un incendie.
- Ne jamais modifier aucun composant du bloc batterie, du chargeur de batterie ou des câbles d'alimentation.
- Ne pas garer le véhicule au soleil : le bloc batterie risque de se réchauffer et de déclencher la protection.
- Ne jamais exposer la batterie à des températures élevées ou la conserver à proximité de températures élevées.

La batterie doit toujours être gardée dans un environnement sec et à une température comprise entre 5 °C et 35 °C (41 °F et 95 °F). Tenir la batterie hors de portée des enfants.

- Toujours garder le kit de recharge loin de la lumière directe du soleil, de températures élevées ou de gaz inflammables lors de la recharge.
- Ne pas charger le bloc batterie s'il est chaud. Le bloc batterie doit se trouver à température ambiante avant la recharge.
- Interrompre immédiatement le processus de recharge si le bloc batterie se surchauffe ; une surchauffe minime est normale.
- Ne jamais jeter le bloc batterie dans le feu.
- Éviter que la batterie entre en contact avec des objets métalliques (agrafes, pièces de monnaie, clé, clous, vis, etc.) parce que cela risquerait de provoquer un court-circuit. Les courts-circuits risquent de provoquer des incendies.
- Ne jamais soumettre la batterie ou le chargeur de batterie à des chocs, par exemple, en les laissant tomber ou en les cognant avec un marteau.
- Tenir la batterie/chargeur de batterie hors de portée des enfants et des animaux.
- Ne pas mettre le bloc batterie en contact avec de l'eau ou d'autres liquides. Dans un tel cas, ne pas l'utiliser et le faire vérifier par le revendeur.
- Déposer le bloc batterie du véhicule avant de le transporter en voiture ou en avion, ou bien avant de le ranger.

Utilisation de la batterie et du chargeur de batterie

- La batterie est fournie avec une charge nominale préliminaire. Pour garantir d'excellentes performances, décharger et recharger deux fois complètement la batterie.
- Charger la batterie avant d'utiliser le véhicule.
- Afin qu'il soit possible de conduire en cas d'humidité, le produit est conçu pour résister à l'eau, mais il n'est, cependant, pas imperméable. Il est conseillé de ne pas utiliser le véhicule sous une pluie battante. Ne pas plonger la batterie dans l'eau.
- Le chargeur de batterie peut être utilisé avec une tension d'entrée comprise entre 100 V et 240 VCA.
- Ne jamais faire tourner les pédales pendant la recharge de la batterie.
- Ne pas brancher, débrancher ou manipuler d'une façon quelconque le bloc batterie/chargeur de batterie avec les mains mouillées ou lorsque l'on est debout sur une surface mouillée.
- N'utiliser le chargeur de batterie que dans un environnement sec, bien aéré et non poussiéreux.
- Charger la batterie à une température ambiante comprise entre 5 °C et 35 °C (40 °F et 95 °F).
- Ne charger la batterie que lorsque celle-ci est à température ambiante. Interrompre la recharge si la batterie se réchauffe excessivement pendant le processus de recharge (plus de 55 °C/130 °F).
- Une fois complètement rechargée, débrancher immédiatement la batterie du chargeur de batterie.
- Le chargeur de batterie produit de la chaleur et peut se réchauffer :
  - ◊ Ne pas enrouler le chargeur de batterie dans un essuie-main, une couverture ou tout autre objet ;
  - ◊ Ne pas utiliser le chargeur de batterie près d'objets inflammables ;
  - ◊ Ne pas placer le chargeur de batterie sur des revêtements de sol tels que des tapis, nattes, paillassons ou autres surfaces inflammables ;
  - ◊ Éviter le contact prolongé avec la peau.
- Si la batterie ne se recharge jamais complètement, la débrancher immédiatement de la prise pour interrompre le processus de recharge et contacter Yamaha.
- Si elle dégage de la fumée ou des odeurs inhabituelles, débrancher immédiatement la batterie.
- Lors de la recharge de la batterie, veiller à ce que la fiche d'alimentation soit complètement insérée dans la prise murale.
- Ne jamais laisser le chargeur de batterie branché à la prise murale lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Ne jamais laisser le chargeur de batterie branché à la batterie, même s'il n'est pas branché à la prise murale.
- Ne jamais tirer sur la fiche pour débrancher le câble d'alimentation d'une prise murale.
- Garder la fiche d'alimentation propre et sans poussière. Le chargeur de batterie doit être nettoyé régulièrement.
- Ne jamais utiliser de rallonges.
- Ne pas plier le câble. Ne pas laisser le câble enroulé pendant la recharge.
- Ne jamais utiliser une seule prise pour plusieurs dispositifs.
- Ne jamais utiliser la batterie ou le chargeur de batterie à d'autres fins.
- Lorsque le véhicule n'est pas utilisé, si possible, enlever la batterie et la conserver à une température comprise entre -10 °C et +50 °C (entre 14 °F et 122 °F) dans un environnement sec.

QUELLES SONT LES INTERVENTIONS QUE L'OPÉRATEUR PEUT FAIRE EN TOUTE AUTONOMIE SUR LE VÉHICULE

⚠ **Toute erreur commise lors d'interventions sur le véhicule qui ne sont pas effectuées dans les règles de l'art risque d'endommager le véhicule et de compromettre la sécurité de son fonctionnement. Ceci peut provoquer des conditions de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.**

- Il est interdit de modifier les caractéristiques des composants individuels du véhicule.
- Toutes les autres opérations, y compris la préparation à l'utilisation, ne peuvent être effectuées que par le revendeur ou un technicien spécialisé.

PRÉCAUTIONS POUR LE MONTAGE D'ACCESSOIRES OU DE COMPOSANTS COMPORTANT DES MODIFICATIONS

⚠ **L'ajout d'accessoires et de composants non homologués pour le véhicule en question risque de l'endommager et de compromettre la sécurité de son utilisation. Ceci peut provoquer des conditions de conduite dangereuses, des chutes et des accidents.**

Ne pas ajouter d'accessoires ou d'équipements au véhicule de façon indépendante et ne pas essayer de le modifier.
Pour les modifications, toujours choisir les accessoires et les composants en compagnie d'un revendeur spécialisé.
En ce qui concerne les accessoires et le poids supplémentaire qu'ils impliquent, toujours tenir compte également du poids maximum autorisé du véhicule en question.
Toute modification éventuellement apportée au véhicule et le retrait de pièces d'origine risquent de compromettre ses performances et, donc, de diminuer son niveau de sécurité, voire de le rendre illégal. Il est conseillé de toujours respecter toutes les dispositions légales et les règlements nationaux et locaux en matière d'équipement du véhicule.
Il faut notamment éviter toute modification technique du véhicule visant à augmenter ses performances ou, en tout cas, à altérer ses caractéristiques d'origine. Toute modification du véhicule entraîne l'annulation de la garantie et la perte de validité de l'homologation. Toute modification apportée arbitrairement dégage YAMAHA de toute responsabilité quant aux dommages ou aux lésions provoqués aux choses, personnes ou animaux. L'utilisateur est personnellement responsable du choix d'installer et d'utiliser des accessoires.
YAMAHA conseille d'utiliser des accessoires d'origine.

CE FANTIC

ORIGINAL DOCUMENT IN ITALIAN

DECLARATION OF CONFORMITY

Santa Maria di Sala, March 9th 2023

FR

The company Fantic Motor S.P.A., with registered office located in via Tarantelli 7, 31030 Dosson di Casier (TV) – ITALY, and operational headquarters located in via Leonardo da Vinci 11 and via Rivale 14, 30036 Santa Maria di Sala (VE) – ITALY, legally represented by CEO Mariano Roman, expressly delegated for this purpose and under his own exclusive responsibility

DECLARES

That the following electrically power assisted cycles FANTIC E-BIKE

ITEM	COMMERCIAL NAME
X3W1 (B23YSS25EU)	BOOSTER EASY (Y-ISSIMO 25 EU)

referring to the production year 2023 **COMPLY** with the European directives

- **2006/42/EC – Machinery Directive**
- **2014/30/EU – EMC Directive**
- **2011/65/EU – RoHS Directive**

and their modifications and updates, and with the provisions that implement them in the National Legislative Order of the country of destination and use of the product.

Fantic Motor S.P.A. also declares that the following technical rules have been followed for the construction of the aforementioned machines:

- **UNI EN 15194:2017 Cycles – Electrically Power Assisted Cycles – EPAC Bicycles**
- **UNI EN ISO 4210-2 Cycles – Safety Requirements for Bicycles – Part 2**

Fantic Motor S.P.A. also indicates here below the person authorized to produce the technical file:

Lorenzo Gaeta
Quality Manager
Fantic Motor S.P.A.
via Rivale 14,
30036 Santa Maria di Sala (VE)
Italy

FANTIC MOTOR S.P.A.
Via Tarantelli, 7
31030 DOSSON di CASIER (TV)
Tel. 0422 634192 Fax 0422 1830124
P.IVA e C.F.: 04684370267

Stamp and Signature

Ing. Mariano Roman

CEO Fantic Motor S.P.A.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

UK CA FANTIC

TRANSLATION FROM THE ORIGINAL

UK DECLARATION OF CONFORMITY

(section A of part 1 of Part 2 of Schedule 2 to the Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008)

FR

The company Fantic Motor S.P.A., with registered office located in via Tarantelli 7, 31030 Dosson di Casier (TV) – ITALY, and operational headquarters located in via Leonardo da Vinci 11 and via Rivale 14, 30036 Santa Maria di Sala (VE) – ITALY, legally represented by CEO Mariano Roman, expressly delegated for this purpose and under his own exclusive responsibility

DECLARES

That the following electrically power assisted cycles FANTIC E-BIKE

ITEM	COMMERCIAL NAME
X3W2 (B23YSS25UK)	BOOSTER EASY (Y-ISSIMO 25 UK)

referring to the production year 2023 **COMPLY** with

- **Supply of Machinery (Safety) Regulations 2008**
- **Electromagnetic Compatibility Regulations 2016**
- **2011/65/EU – RoHS Directive**

and their modifications and updates.

Fantic Motor S.P.A. also declares that the following designated standard have been followed for the construction of the aforementioned machines:

- **UNI EN 15194:2017 Cycles – Electrically Power Assisted Cycles – EPAC Bicycles**
- **UNI EN ISO 4210-2 Cycles – Safety Requirements for Bicycles – Part 2**

Fantic Motor S.P.A. also indicates here below the person authorized to produce the technical file:

Lorenzo Gaeta
Quality Manager
Fantic Motor S.P.A.
via Rivale 14,
30036 Santa Maria di Sala (VE)
Italy

FANTIC MOTOR S.P.A.
Via Tarantelli, 7
31030 DOSSON di CASIER (TV)
Tel. 0422 634192 Fax 0422 1830124
P.IVA e C.F.: 04684370267

Santa Maria di Sala, March 9th 2023

Stamp and Signature

Ing. Mariano Roman

CEO Fantic Motor S.P.A.